

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

2019

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2019



VILLE DE
QUÉBEC

*l'accent
d'Amérique*

AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les résultats de fonctionnement ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives

L'arrondissement des données au millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Table des matières

Résultats 2019 En bref.....	9
Sommaire des revenus et des dépenses.....	14
Résultats financiers - Fonctionnement.....	16
Résultats financiers - Investissements.....	20
Principaux investissements.....	22
Portrait économique 2019.....	27
Résultats 2019 fonctionnement.....	31
Analyse des revenus.....	35
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	36
Quotes-parts.....	38
Transferts.....	39
Services rendus.....	40
Imposition de droits.....	42
Amendes et pénalités.....	43
Intérêts.....	44
Autres revenus.....	45
Affectations.....	46
Analyse des dépenses.....	49
Dépenses des unités administratives.....	50
Direction générale.....	55
Services de proximité.....	65
Soutien institutionnel.....	77
Eau et valorisation énergétique.....	87
Qualité de vie urbaine.....	93
Dépenses de financement et autres dépenses.....	101
Service de la dette.....	103
Paiement comptant d'immobilisations.....	105
Charges de l'employeur.....	106
Contributions aux organismes.....	107
Autres frais.....	108
Analyses complémentaires liées aux dépenses.....	109
Dépenses par objet.....	111
Rémunération globale.....	112
Rémunération.....	112
Charges de l'employeur.....	113

Effectif.....	116
Éléments extrabudgétaires.....	117
Analyse des excédents de fonctionnement.....	118
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	118
Excédent de fonctionnement non affecté	121
Résultats selon les compétences.....	122
Conciliation des résultats ville – rapport financier vs reddition.....	124
Investissements et dette	125
Investissements en immobilisations	127
Réalisation des investissements.....	128
Principaux investissements 2019	131
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement.....	134
Cadre financier et dette	135
Cadre financier.....	136
Plan de gestion de la dette	136
Notation de crédit.....	137
Dette.....	137
Poids de la dette	139
Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	140
Annexes	141
Historique des résultats financiers	143
Glossaire	144
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	149

Index des tableaux

Tableau 1 – Revenus.....	35
Tableau 2 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	36
Tableau 3 – Quotes-parts	38
Tableau 4 – Transferts	39
Tableau 5 – Services rendus	40
Tableau 6 – Imposition de droits.....	42
Tableau 7 – Amendes et pénalités	43
Tableau 8 – Intérêts	45
Tableau 9 – Autres revenus.....	45
Tableau 10 – Affectations	46
Tableau 11 – Dépenses	49

Tableau 12 – Dépenses des unités administratives	50
Tableau 13 – Direction générale	59
Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	60
Tableau 15 – Portrait des arrondissements	68
Tableau 16 – Services de proximité.....	71
Tableau 17 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité	71
Tableau 18 – Services de proximité par activité	72
Tableau 19 – Services de soutien institutionnel.....	80
Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel	80
Tableau 21 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	82
Tableau 22 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron	82
Tableau 23 – Énergie.....	83
Tableau 24 – Eau et valorisation énergétique	89
Tableau 25 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique	89
Tableau 26 – Qualité de vie urbaine	98
Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine	98
Tableau 28 – Service de la dette nette	103
Tableau 29 – Paiement comptant d'immobilisations	105
Tableau 30 – Contributions aux organismes	107
Tableau 31 – Autres frais	108
Tableau 32 – Dépenses par objet.....	111
Tableau 33 – Rémunération globale	112
Tableau 34 – Régimes de retraite **	115
Tableau 35 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	118
Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté	121
Tableau 37 – Sommaire des résultats	122
Tableau 38 – Dépenses des unités administratives	123
Tableau 39 – Conciliation du rapport financier et de la reddition financière.....	124
Tableau 40 – Budget d'investissement 2019 (Programme triennal d'immobilisations 2019-2021).....	127
Tableau 41 – Réalisation des investissements.....	128
Tableau 42 – Réalisation des investissements des unités administratives	130
Tableau 43 – Cadre financier.....	136
Tableau 44 – Plan de gestion de la dette	137
Tableau 45 – Dette.....	138

Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus	14
Graphique 2 – Provenance des dépenses.....	15
Graphique 3 – Dépenses par objet	15
Graphique 4 – Droits sur mutations immobilières	42
Graphique 5 – Amendes et pénalités.....	44
Graphique 6 – Répartition des dépenses	49
Graphique 7 – Précipitations de neige.....	67
Graphique 8 – Prix unitaire annuel moyen du carburant	83
Graphique 9 – Quantités annuelles de carburant utilisé.....	83
Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	104
Graphique 11 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette.....	106
Graphique 12 – Dépenses par objet 2019	111
Graphique 13 – Régimes de retraite.....	115
Graphique 14 – Évolution de l'effectif	116
Graphique 15 – Répartition de l'effectif.....	116
Graphique 16 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)*	117
Graphique 17 – Composition des investissements totaux.....	129
Graphique 18 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	129
Graphique 19 – Dette nette.....	138
Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées (incluant le RTC et la SOMHAC)	139
Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec*	140
Graphique 22 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal	140

Résultats 2019 En bref



Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019. Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements) ainsi que par postes budgétaires.

Faits saillants

Résultats financiers



Un excédent des revenus sur les dépenses de fonctionnement de **36,3 M\$** AUQUEL S'AJOUTE **17 M\$** PROVENANT DE LA RÉSERVE DE NEIGE POUR UN TOTAL DE **53,3 M\$**



Des revenus¹ de

1 550,6 M\$

représentant un écart favorable de 48,6 M\$ (3,2 %) avec le budget adopté de 1 502,0 M\$ et en hausse de 2,0 % par rapport à 2018



Des dépenses¹ de

1 474,5 M\$ AUQUEL S'AJOUTE **22,0 M\$** DE DÉFICIT RELATIF AU DÉNEIGEMENT POUR UN TOTAL DE **1 496,5 M\$**

représentant un écart favorable de 5,5 M\$ (0,4%) avec le budget adopté de 1 502,0 M\$ et en hausse de 1,2 % par rapport à 2018



Des investissements de

467,3 M\$

en hausse de 19,5 % par rapport à 2018



Une dette nette de

1 572,9 M\$

en baisse de -7,9 M\$ par rapport à 2018, en conformité avec le cadre financier



Une dette nette par rapport au PIB RMR Québec

3,3 %

le niveau le plus bas jamais atteint depuis 2008



Endettement net à long terme par 100\$ de RFU

2,31 \$

le niveau le plus bas jamais atteint depuis 2008



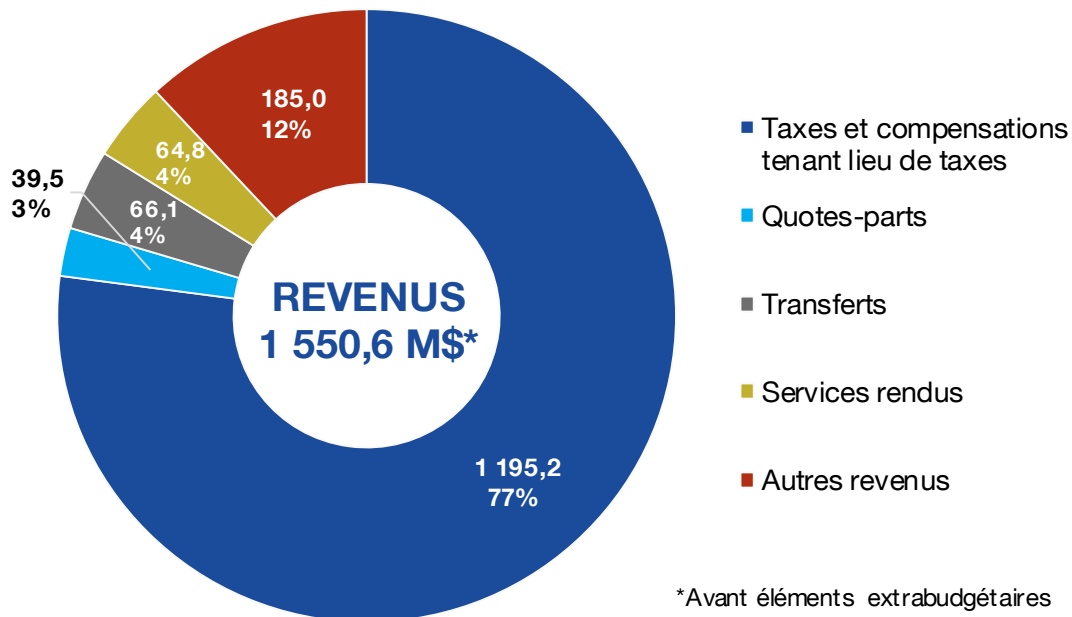
Un cadre financier dont les objectifs sont respectés à

100 %

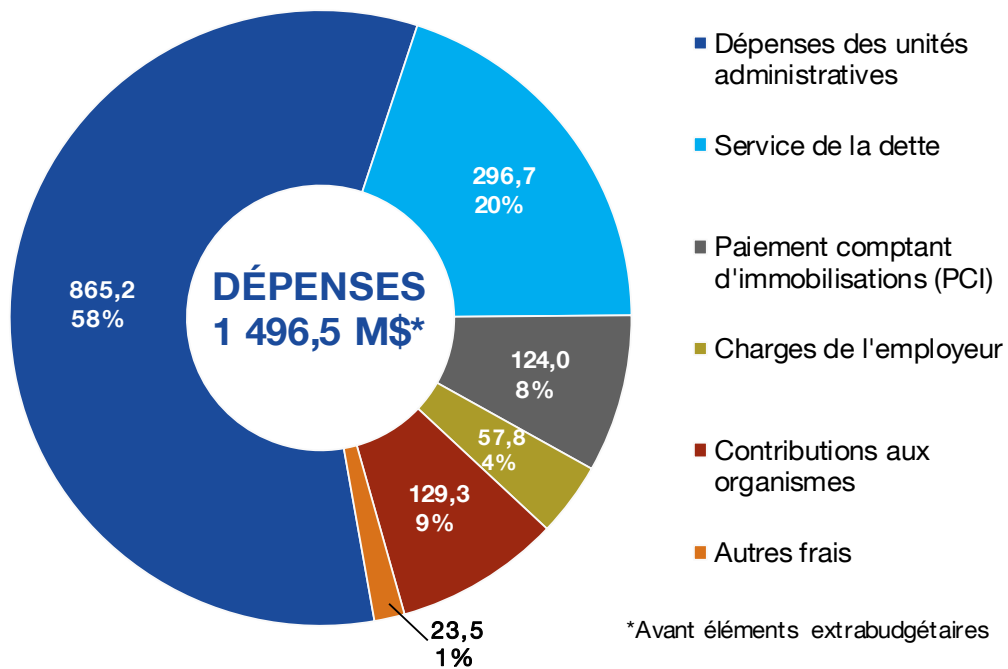
¹ Excluant les éléments extrabudgétaires

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

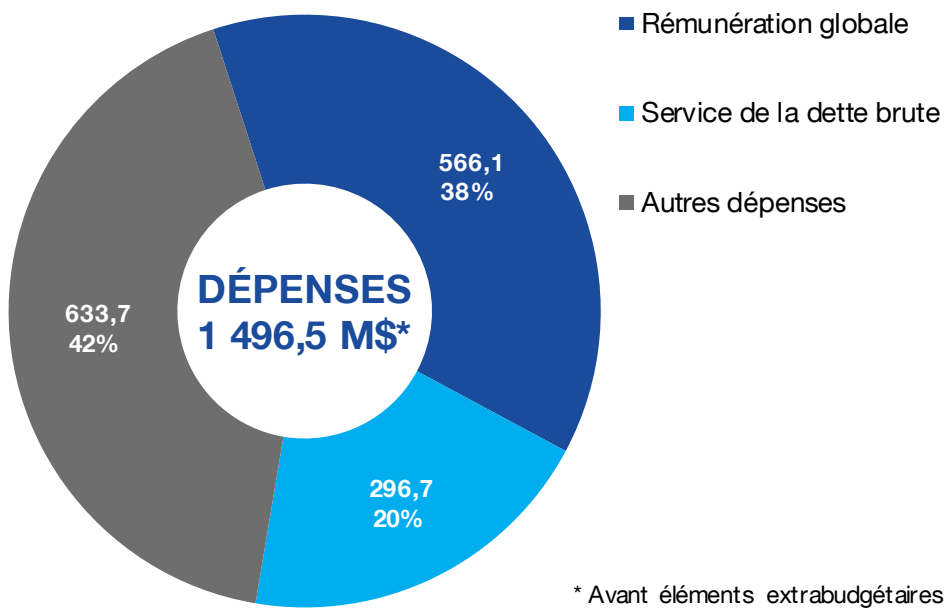
Graphique 1 – Provenance des revenus
(en millions de dollars)



Graphique 2 – Provenance des dépenses
(en millions de dollars)



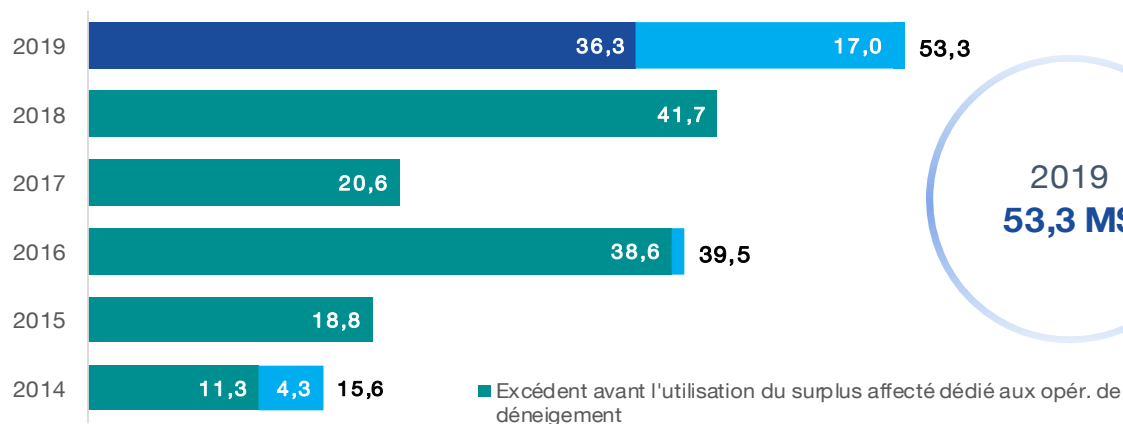
Graphique 3 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)



RÉSULTATS FINANCIERS - FONCTIONNEMENT

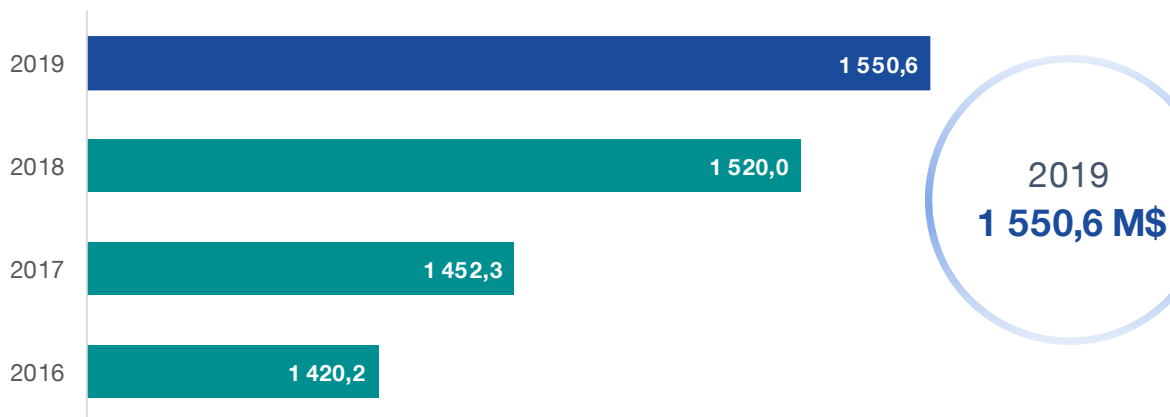
Excédent de l'exercice

(en M\$)



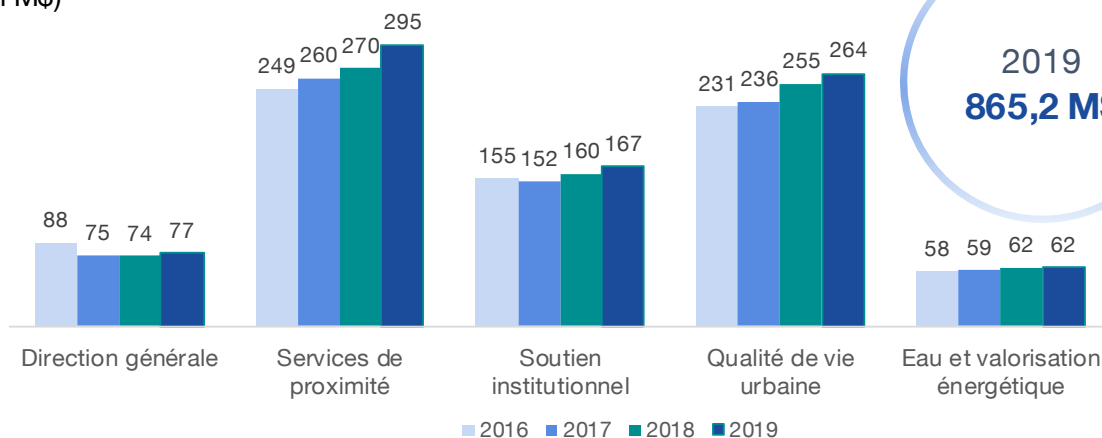
Revenus

(excluant éléments extrabudgétaires; en M\$)













Dépenses des unités administratives

(en M\$)



Dépenses des unités administratives

 <p>Police et protection contre l'incendie</p> <p>187,2 M\$ budget de 186,4 M\$ écart de -0,7 M\$</p>	 <p>Activités culturelles, sportives et relations citoyens</p> <p>101,4 M\$ budget de 103,8 M\$ écart de +2,4 M\$</p>	 <p>Administration</p> <p>112,8 M\$ budget de 119,6 M\$ écart de +6,8 M\$</p>
 <p>Immeubles, équipements motorisés et transport</p> <p>77,4 M\$ budget de 77,6 M\$ écart de +0,2 M\$</p>	 <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p>122,3 M\$ budget de 120,1 M\$ écart de -2,2 M\$</p>	 <p>Matières résiduelles</p> <p>67,1 M\$ budget de 67,3 M\$ écart de +0,2 M\$</p>
 <p>Déneigement</p> <p>74,3 M\$ budget de 52,3 M\$ écart de -22,0 M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p>58,2 M\$ budget de 58,8 M\$ écart de +0,6 M\$</p>	 <p>Énergie</p> <p>36,2 M\$ budget de 37,5 M\$ écart de +1,3 M\$</p>
 <p>Aménagement et environnement</p> <p>28,3 M\$ budget de 29,5 M\$ écart de +1,2 M\$</p>	<div style="border: 2px solid #ccc; border-radius: 50%; padding: 20px; text-align: center;"> <p>Unités administratives</p> <p>865,2 M\$ budget de 852,9 M\$ écart de -12,3 M\$</p> </div>	

Activités marquantes de l'année 2019



Vigueur économique notamment marquée par la hausse des permis de construction et de rénovation ayant atteint plus de 1,5 milliard \$, une somme record depuis les 15 dernières années, se traduisant par des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires sur le plan des :

- **ventes d'actifs immobiliers à vocation économique** pour **5,0 M\$** supplémentaires;
- **taxes et compensations tenant lieu de taxe** pour **9,0 M\$** supplémentaires;
- **droits sur mutations immobilières** pour **7,8 M\$** supplémentaires;
- **intérêts sur placements** pour **8,0 M\$** supplémentaires.



3^e rang des villes les plus sécuritaires au monde par le CEOWORLD Magazine

2^e rang au Canada pour l'accueil d'événements sportifs selon l'Index de l'impact sportif global de ISG Canada

Nommée « Canadian Music City of the year » lors de la Canadian Music Week 2019

Plusieurs distinctions sur le plan touristique dont :

« **World's Best Awards 2019** » (Travel + Leisure) : Pour une quatrième année consécutive, la ville de Québec se classe au premier rang des meilleures destinations au Canada selon les lecteurs du magazine *Travel + Leisure*

« **Cruise Critic Cruisers' Choice Destination Award 2019** » : Pour une troisième année consécutive, la Ville de Québec remporte le prix de la meilleure destination croisière États-Unis et Canada

« **Readers'Choice Award 2019** » : 3^e rang de la meilleure petite ville au monde par *Condé Nast Traveler aux États-Unis*

1^{er} rang au Canada et 2^e en Amérique du Nord au palmarès des villes les plus romantiques selon le *DatingAdvice.com*

23^e plus belle ville au monde selon le site de réservation en ligne *Flight Network*

Réalisations



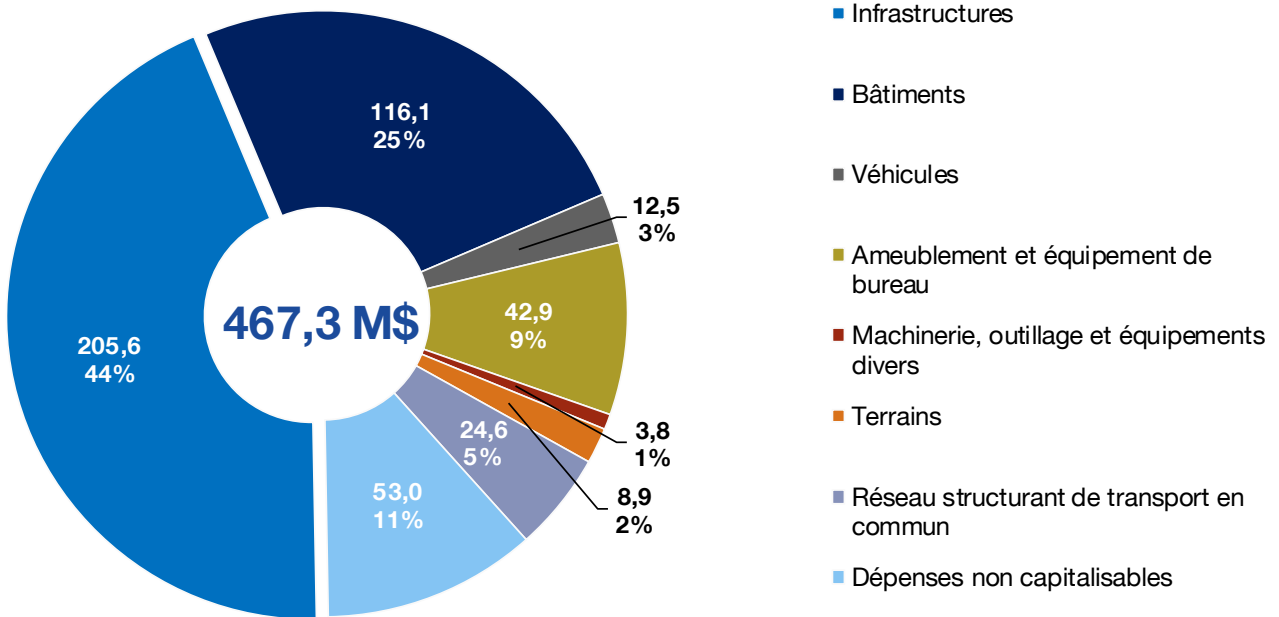
<p>Ouverture, mise en opération et réaménagements de cinq nouveaux centres communautaires et de loisirs</p>	<p>Signature d'une entente avec le gouvernement du Québec, pour l'octroi d'une subvention de 50 M\$, en vue du développement d'une zone d'innovation</p>	<p>Six groupes d'emploi ont signé une nouvelle convention collective en 2019 pour une durée de 5 ans débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2023</p>
<p>Aménagement et réaménagement de différents bâtiments et sites d'envergures tels que la Base de plein air de Sainte-Foy et le Centre de plein air de Beauport</p>	<p>Mise en ligne d'une nouvelle plateforme web de participation citoyenne. En 2019, plus de 2 400 citoyens ont participé à un des 7 projets qui ont été menés sur le site internet de la Ville</p>	<p>Mise en place du paiement des factures de taxes en quatre versements sans frais ni intérêts</p>
<p>Réalisation par le Service de l'ingénierie, d'un bilan exhaustif de l'état de l'ensemble de ses infrastructures lequel présente un réseau en bon état à 92 %.</p>	<p>Ouverture et inauguration du Grand Marché de Québec</p>	<p>Implantation du paiement des permis par internet via les institutions financières</p>
<p>Réalisation, en régie plutôt qu'en impartition, de 40 chantiers majeurs aqueduc/égout générant ainsi des économies en investissements de plus de 300 000 \$ à la Ville</p>	<p>Présentation à la Place Jean Béliveau du spectacle de cirque Féria qui a attiré près de 150 000 personnes</p>	<p>Mise en ligne du Portail des fournisseurs et de la demande de prix électronique permettant aux entreprises de répondre à une demande de prix en déposant leurs soumissions en ligne</p>
<p>Déploiement de l'Écocentre mobile : 8 journées réalisées en 2019, plus de 2 200 visites, 25 tonnes de matières récupérées dont 12 tonnes de résidus domestiques dangereux</p>	<p>Contribution à 15 projets de nouveaux développements résidentiels pour la création de 284 nouvelles unités et des investissements de 82 M\$</p>	<p>Ajout au rôle d'évaluation pour 1,4 G\$ dont 4 674 nouveaux logements</p>
<p>Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg</p>	<p>109 tournages pour lesquels des permis ont été émis pour un total de 463 jours de tournage, en hausse de plus de 36 % par rapport à l'année précédente.</p>	<p>Poursuite des travaux de planification du projet de réseau structurant de transport en commun</p>
<p>Début des travaux de construction du centre de biométhanisation des matières organiques</p>	<p>Installation de dix nouvelles œuvres d'art public, dont celle rendant hommage aux frères Stastny</p>	<p>Ajout de 22 km aux voies et pistes du réseau cyclable</p>

RÉSULTATS FINANCIERS - INVESTISSEMENTS



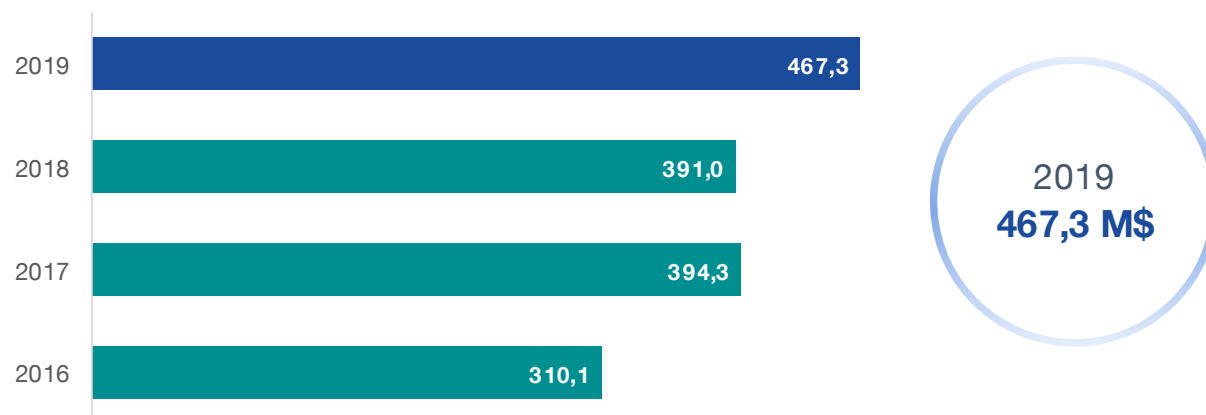
Des investissements de **467,3 M\$** en hausse de 19,5 % par rapport à 2018

Composition des investissements (en M\$)



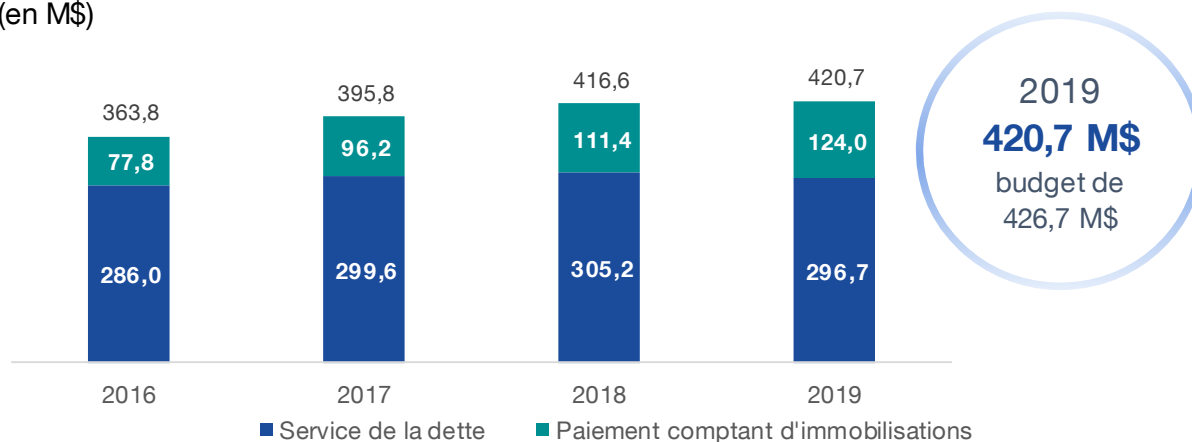
Investissements réalisés

(excluant le Réseau de transport de la Capitale en M\$)



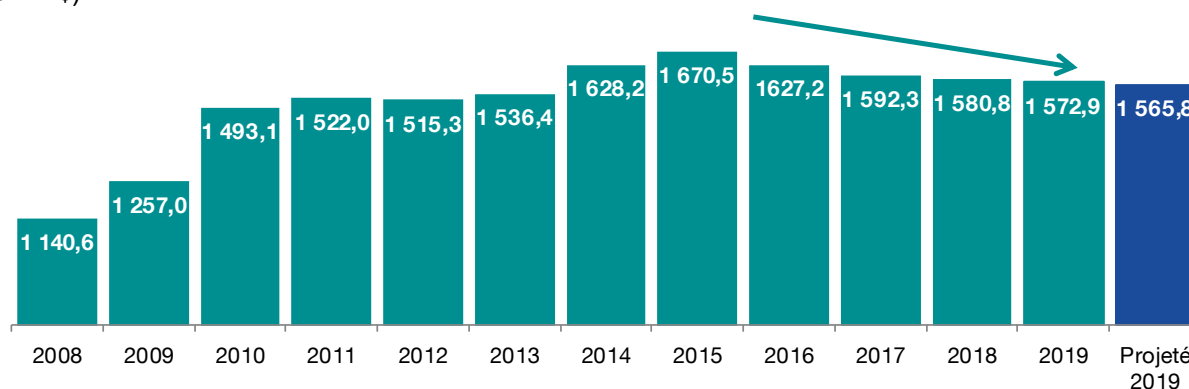
Dépenses de financement

(en M\$)



Dette nette

(en M\$)



Avec des investissements de 4,7 G\$ pour la ville de 2008 à 2019 (excluant les investissements du RTC), la dette nette de la Ville n'a augmenté que de 432,3 M\$.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

44,8 M\$		Travaux liés au traitement des EAUX et aux ouvrages d'eau
38,0 M\$		Réhabilitation et réaménagement des CHAUSSÉES et TROTTOIRS
36,8 M\$		Construction du CENTRE DE GLACE et réaménagement de la BASE DE PLEIN-AIR de Sainte-Foy
30,7 M\$		Réseau structurant de TRANSPORT EN COMMUN
24,5 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION de l'agglomération de Québec
21,4 M\$		PROJETS TECHNOLOGIQUES facilitant l'accès des services aux citoyens
18,6 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (YMCA Saint-Roch, Bardy et des Chutes)
16,6 M\$		Projets relatifs à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
15,5 M\$		Construction et réfection de BÂTIMENTS MUNICIPAUX
14,3 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION
10,4 M\$		Réhabilitation des CONDUITES D'AQUEDUC et D'ÉGOUT
10,4 M\$		Acquisitions de TERRAINS
8,6 M\$		Mesures en HABITATION : Fonds de développement du logement social de Québec, Programme Rénovation Québec et Programme accès famille
7,9 M\$		Construction du GRAND MARCHÉ de Québec
168,6 M\$		Autres investissements
467,3 M\$		INVESTISSEMENTS TOTAUX

Sommaire des résultats de fonctionnement

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 186,2	9,0	0,8%
Quotes-parts	40,2	42,5	39,5	42,8	-3,3	-7,7%
Transferts	66,7	59,4	66,1	63,6	2,5	3,9%
Services rendus	65,9	64,4	64,8	66,8	-2,0	-3,0%
Imposition de droits	39,9	49,3	48,7	41,4	7,3	17,6%
Amendes et pénalités	19,9	20,8	24,9	20,0	4,9	24,5%
Intérêts	15,7	21,0	23,1	15,7	7,4	47,1%
Autres revenus	13,0	44,8	13,3	7,7	5,6	72,7%
Affectations	59,0	63,0	75,0	57,8	17,2	29,8%
Total revenus	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 502,0	48,6	3,2%
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	74,9	73,6	76,7	80,7	4,0	5,0%
Services de proximité	260,4	270,3	295,4	274,0	-21,3	-7,8%
Soutien institutionnel	152,4	160,1	167,5	170,7	3,2	1,9%
Qualité de vie urbaine	253,8	254,9	263,8	264,6	0,8	0,3%
Eau et valorisation énergétique	<u>59,2</u>	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>62,8</u>	<u>1,0</u>	<u>1,5%</u>
Total dépenses des unités administratives	800,7	821,1	865,2	852,9	-12,3	-1,4%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	85,8	57,8	57,8	63,8	6,1	9,5%
Contributions aux organismes	124,1	127,9	129,3	129,9	0,6	0,5%
Autres frais	<u>26,1</u>	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>28,8</u>	<u>5,2</u>	<u>18,2%</u>
Total autres dépenses	236,0	241,7	210,6	222,5	11,9	5,3%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 036,7	1 062,8	1 075,8	1 075,3	-0,4	0,0%
Service de la dette	299,6	305,2	296,7	300,5	3,8	1,3%
Total dépenses avant PCI	1 336,3	1 368,0	1 372,5	1 375,8	3,3	0,2%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	96,2	111,4	124,0	126,2	2,2	1,8%
Total dépenses	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 502,0	5,5	0,4%
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	19,8	40,7	54,1	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	23,3	31,8	25,9	n/d		
Dépenses	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,8	1,1	-0,8	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	20,6	41,7	53,3	0,0		

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives.

PORTRAIT ÉCONOMIQUE



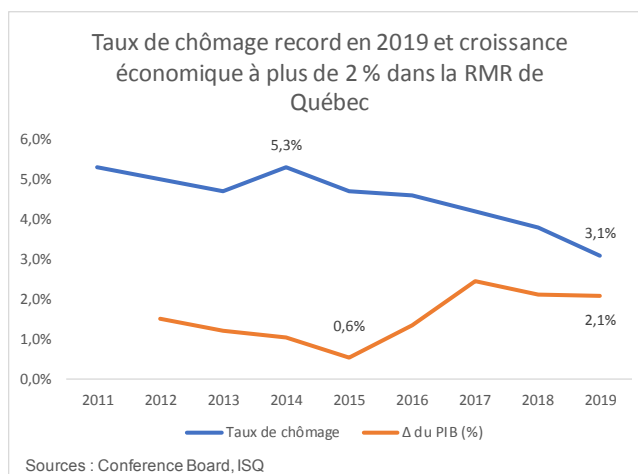
PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2019

L'économie de Québec a fait bonne figure en 2019. Le taux de chômage a atteint un creux historique, la croissance économique a surpassé les 2 % pour une troisième année consécutive et l'inflation est restée stable et à un bas niveau.

PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

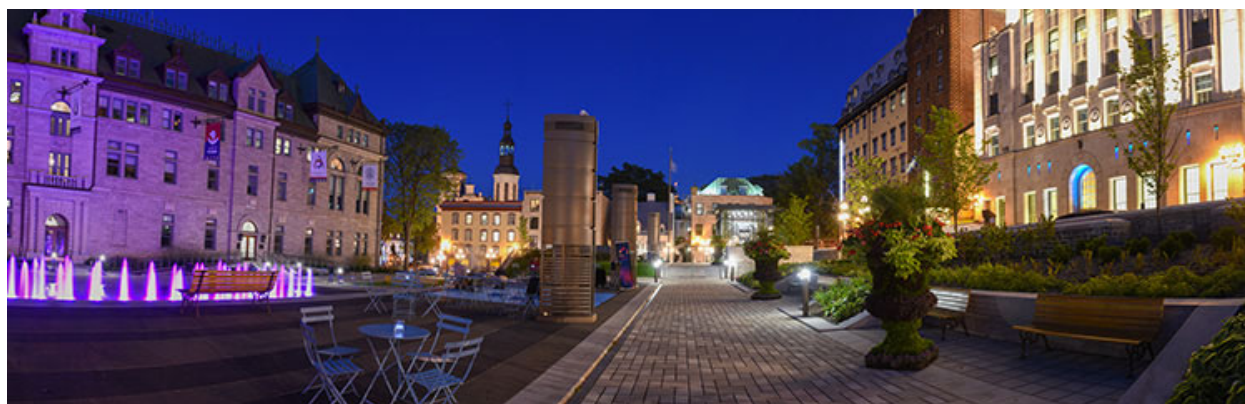
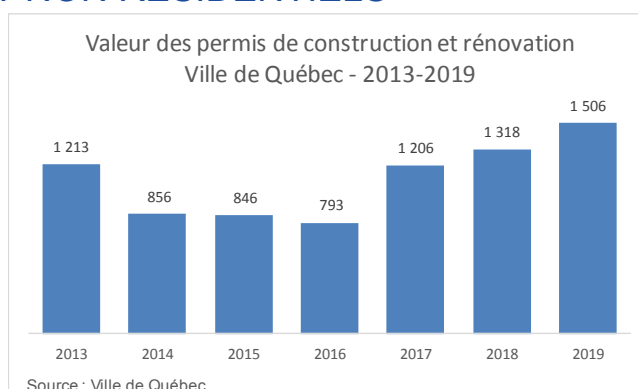
Le marché du travail a été très dynamique en 2019. Cela s'est traduit par un taux de chômage de 3,1 %, le plus faible jamais enregistré depuis que cette statistique est compilée. De plus, l'emploi a atteint un sommet historique de 459 500 emplois alors que 6 900 emplois se sont ajoutés.

L'activité économique a continué sa progression en 2019, avec une croissance de 2,1 %, comparable à celle qui avait été observée en 2018. Cette performance confirme la santé de l'économie de la région qui connaît une croissance supérieure à 2 % depuis trois ans.



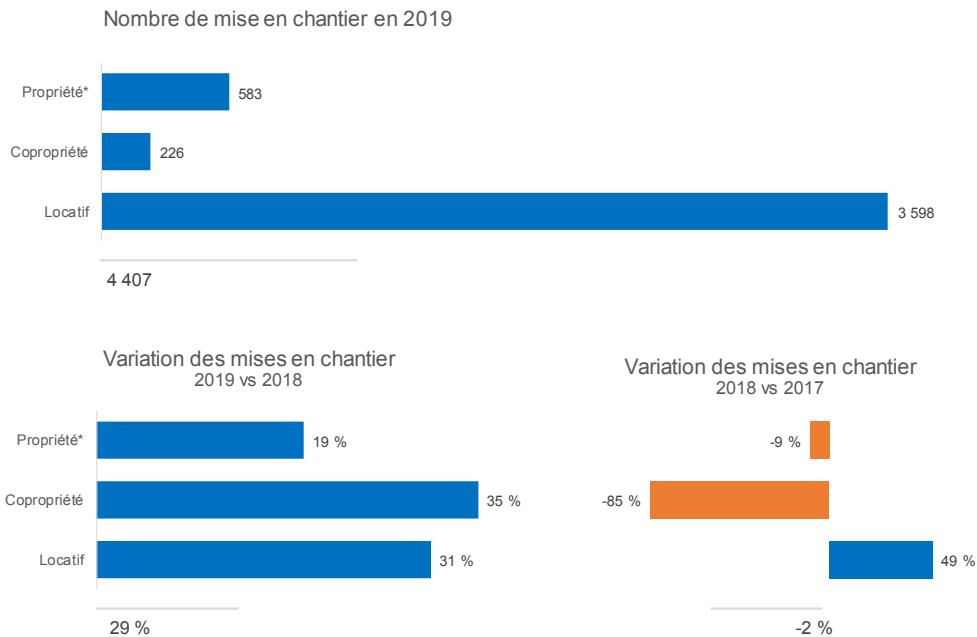
PROGRESSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

La bonne performance de l'économie et du marché du travail s'est reflétée dans l'évolution de la valeur des permis de construction et de rénovation délivrés par la Ville de Québec qui a atteint 1,5 milliard de dollars en 2019, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. Cette progression s'est réalisée autant dans la construction résidentielle que non résidentielle. Près de 60 % des permis ont été délivrés pour de la construction et des rénovations non résidentielles.



ACCÉLÉRATION DE LA CONSTRUCTION RÉSIDEN­TIELLE

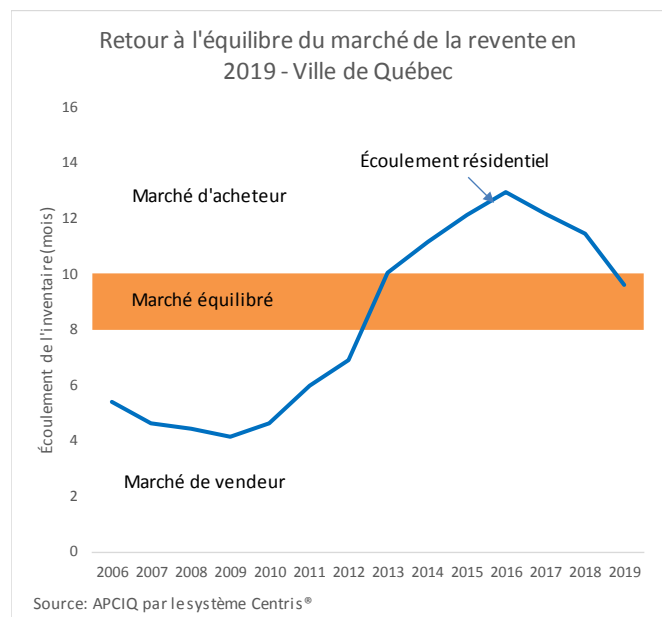
Le marché de la construction résiden­tielle neuve a progressé en 2019. Les mises en chantier ont augmenté de 29 %, une hausse provenant de tous les segments du marché résiden­tiel. La construction locative occupe une large part de l'activité de construction résiden­tielle et connaît une seconde année de forte croissance. Les marchés des condominiums et des propriétés unifamiliales ont aussi connu une augmentation, un revirement de situation par rapport à 2018.



RETOUR D'UN MARCHÉ ÉQUILIBRÉ DU CÔTÉ DE LA REVENTE RÉSIDEN­TIELLE

Le marché de la revente est retourné à l'équilibre en 2019, après plusieurs années où il avait été favorable aux acheteurs. Les reventes résiden­tielles ont progressé de 14 % en 2019, ce qui marque une nette accélération par rapport à la croissance de 4 % observée l'année précédente.

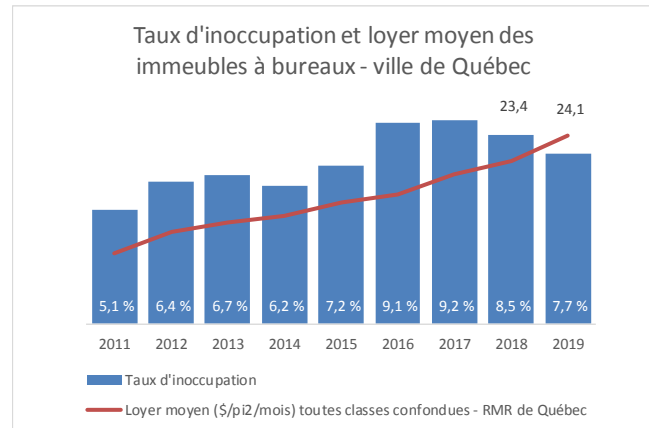
Tous les segments du marché ont été en hausse. La croissance des prix de vente a été légèrement supérieure à l'inflation et les délais de ventes ont diminué, passant de 132 jours à 125 jours en 2019. Néanmoins, ces délais restent supérieurs à ceux enregistrés en 2014 et 2015 alors qu'ils étaient sous la barre des 120 jours.



Les prix de vente médians ont augmenté de 2,8 % pour les résidences unifamiliales, de 0,7 % pour les copropriétés et de 4,3 % pour les plex entre 2018 et 2019.

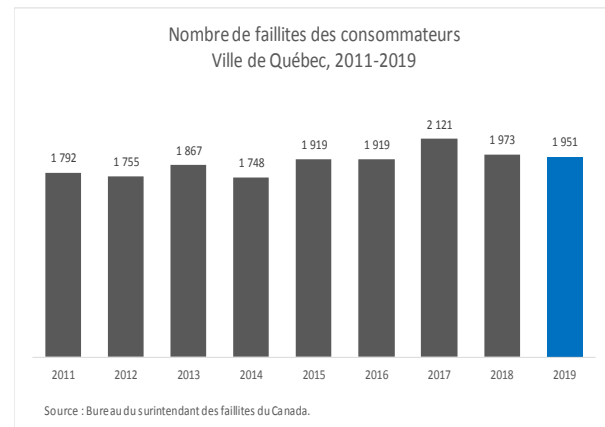
BAISSE DES TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES À BUREAUX

La bonne santé économique s'est aussi reflétée dans le secteur des entreprises. Le taux d'inoccupation des immeubles à bureaux a diminué à 7,7 % en 2019. Il s'agit de la troisième année de baisse consécutive. Le prix de l'espace de bureau est passé de 23,4 \$/pi2/mois en 2018 à 24,1 \$/pi2/mois en 2019, une hausse de 3 %, soit la plus forte depuis 2012.



RALENTISSEMENT DU NOMBRE DE FAILLITES PERSONNELLES ET D'ENTREPRISES

La baisse des faillites personnelles et commerciales, amorcée en 2018, s'est poursuivie en 2019.



SECTEUR TOURISTIQUE

L'activité touristique a ralenti légèrement en 2019 à la suite d'une hausse importante enregistrée en 2018. L'indice de l'activité touristique régionale, qui regroupe l'hôtellerie, les attraits touristiques, la restauration et le commerce de détail a régressé de 1,4 % pour s'établir à 109,2. La hausse du nombre de passagers en provenance des vols internationaux a toutefois été suffisante pour compenser la baisse des passagers sur les vols intérieurs. Ceci s'est reflété sur le taux d'occupation hôtelier de la Ville de Québec qui est resté inchangé par rapport à 2018.

Activité touristique

	Indice de l'activité touristique régionale	Taux d'occupation Ville de Québec	Indice de l'évolution du nombre de passagers		
			Intérieurs	Internationaux	Ensemble
2016	100,0	68,5	100,0	100,0	100,0
2017	104,7 ▲	70,9 ▲	116,8 ▲	80,4 ▼	103,5 ▲
2018	110,7 ▲	72,4 ▲	122,3 ▲	88,7 ▲	110,0 ▲
2019	109,2 ▼	72,3 —	115,9 ▼	101,2 ▲	110,6 ▲

Source : Office du tourisme de Québec

AUTRES DONNÉES FINANCIÈRES

Le taux d'escompte moyen a augmenté de 0,31 % en 2019 par rapport à 2018.

La hausse des taux hypothécaires variables a été de 0,41 %.

Le taux de change moyen du dollar canadien en devise américaine a connu une légère baisse de 0,02 \$.

Enfin, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,50 % en 2019 par rapport à celui de l'année précédente.

Indicateurs	2017	2018	2019	Variation 2019 / 2018
Taux d'escompte	0,96 %	1,69 %	2,00 %	0,31 %
Taux hypothécaire variable (estimatif)	2,15 %	2,46 %	2,88 %	0,41 %
Taux de change (1 \$ CAN = X \$ US)	0,77	0,77	0,75	-0,02
IPC - RMR de Québec (2002=100)	126,8	128,6	130,5	1,5 %

Sources : Banque du Canada, Institut de la Statistique du Québec.

Résultats 2019 fonctionnement



Sommaire des résultats

La Ville a terminé son exercice financier 2019 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 53,3 M\$. Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 550,6 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 496,5 M\$. Le budget initial adopté était de 1 502,0 M\$.

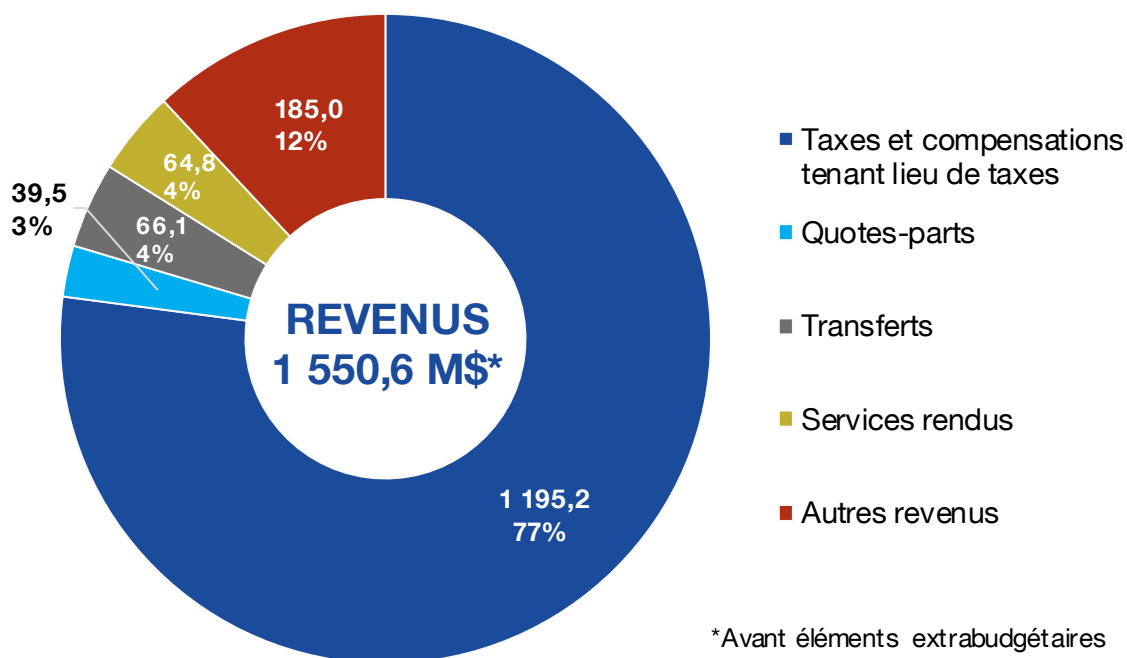
ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2019 s'élèvent à 1 550,6 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 48,6 M\$ (3,2%), par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 1 – Revenus
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 186,2	9,0	0,8%
Quotes-parts	40,2	42,5	39,5	42,8	-3,3	-7,7%
Transferts	66,7	59,4	66,1	63,6	2,5	3,9%
Services rendus	65,9	64,4	64,8	66,8	-2,0	-3,0%
Imposition de droits	39,9	49,3	48,7	41,4	7,3	17,6%
Amendes et pénalités	19,9	20,8	24,9	20,0	4,9	24,5%
Intérêts	15,7	21,0	23,1	15,7	7,4	47,1%
Autres revenus	13,0	44,8	13,3	7,7	5,6	72,7%
Affectations	59,0	63,0	75,0	57,8	17,2	29,8%
Total revenus	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 502,0	48,6	3,2%

Graphique 1 – Provenance des revenus
(en millions de dollars)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2019 atteignent 1 195,2 M\$, soit un écart favorable de 9,0 M\$ (0,8%) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 77,1% des revenus de la Ville.

Tableau 2 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
	2017	2018	2019			
Taxes et tarifications						
Taxes foncières générales	856,1	869,5	902,2	894,8	7,4	0,8%
Gestion eau potable et eaux usées	103,6	105,5	108,8	108,3	0,5	0,5%
Gestion des matières résiduelles	65,4	66,6	67,8	67,5	0,3	0,4%
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouv. du Québec et ses entreprises	32,4	33,0	32,8	33,8	-1,0	-3,0%
Réseaux de la santé et de l'éducation	49,1	52,6	55,1	53,7	1,4	2,6%
Gouv. du Canada et ses entreprises	17,6	19,9	20,6	20,3	0,3	1,5%
Autres sources de revenus						
Centres d'urgence 911	3,1	3,2	3,2	3,2	0,0	0,0%
Autres revenus	4,7	4,5	4,7	4,6	0,1	2,2%
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 186,2	9,0	0,8%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
7,4 F Taxes foncières générales	
4,3 F	Progression plus importante de 0,5 % des taxes foncières générales découlant d'ajouts au rôle d'évaluation, par rapport aux hypothèses budgétaires utilisées
3,1 F	Contestations d'évaluation des immeubles imposables moins importantes que prévu, suite à l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation triennal par rapport aux hypothèses utilisées lors de l'établissement du budget
0,5 F Gestion eau potable et eaux usées	
0,7 F	Revenus supérieurs aux prévisions budgétaires en lien avec les tarifications imposées sur la valeur des immeubles non résidentiels
-0,2 D	Autres éléments
0,3 F Gestion des matières résiduelles	
0,3 F	Revenus supérieurs aux montants prévus au budget résultant d'une augmentation du volume des matières générées
-1,0 D Gouv. du Québec et ses entreprises	
-0,8 D	Contestations d'évaluation des immeubles plus importantes que prévu, suite à l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation triennal par rapport aux hypothèses utilisées lors de l'établissement du budget
-0,2 D	Autres éléments
1,4 F Réseaux de la santé et de l'éducation	
1,4 F	Ajouts au rôle d'évaluation plus importants que prévu lors de l'établissement du budget
0,3 F Gouv. du Canada et ses entreprises	
0,3 F	Ajouts au rôle d'évaluation plus importants que prévu lors de l'établissement du budget
0,1 F Autres revenus	
0,1 F	Autres éléments
9,0 F Taxes et compensations tenant lieu de taxes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 39,5 M\$, soit un écart défavorable de -3,3 M\$ (-7,7%) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 3 – Quotes-parts
(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
L'Ancienne-Lorette	15,2	15,5	14,8	16,0	-1,2	-7,5%
Saint-Augustin-de-Desmaures	25,0	27,0	24,7	26,8	-2,1	-7,8%
Total quotes-parts	40,2	42,5	39,5	42,8	-3,3	-7,7%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-1,2 D L'Ancienne-Lorette	-1,2 D Diminution des revenus provenant de la quote-part d'agglomération de l'Ancienne-Lorette à la suite des admissions de la Ville de Québec pour les années 2018 et 2019 dans le cadre du recours d'agglomération
-2,1 D Saint-Augustin-de-Desmaures	-2,1 D Diminution des revenus provenant de la quote-part d'agglomération de Saint-Augustin-de-Desmaures à la suite des admissions de la Ville de Québec pour les années 2018 et 2019 dans le cadre du recours d'agglomération
-3,3 D Quotes-parts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues d'un gouvernement pour lesquelles ce dernier ne reçoit aucun bien ou service en contrepartie, ou ne prévoit pas être remboursé ultérieurement.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 66,1 M\$, soit un écart favorable de 2,5 M\$ (3,9%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 4 – Transferts
(en millions de dollars)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2019	Écart 2019	
	2017	2018	2019		Réel-Budget	
Contribution au service de la dette*	13,1	12,5	12,2	13,2	-1,0	-7,6%
Subvention à titre de Capitale Nationale	21,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	5,0	-0,2	-4,0%
Gestion des matières résiduelles	11,6	10,1	13,4	11,4	2,0	17,5%
Office du tourisme de Québec	15,6	15,4	18,0	16,3	1,7	10,4%
Autres	0,4	0,4	1,5	1,5	0,0	0,0%
Total transferts	66,7	59,4	66,1	63,6	2,5	3,9%

* Résultats 2017 redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-1,0 D Contribution au service de la dette	-1,0 D Revenus moindres que prévu causés principalement par le décalage de certains financements externes ainsi que par des taux d'intérêts inférieurs à ceux budgétés
-0,2 D Droits sur les divertissements	-0,2 D Le montant de cette subvention n'a pas fait l'objet d'une indexation en 2019, tel que prévu dans les hypothèses budgétaires
2,0 F Gestion des matières résiduelles	1,8 F Revenus de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables, volet tri et conditionnement, supérieurs aux prévisions résultant notamment de la diminution des revenus provenant du centre de tri pour l'année 2018. En effet, le montant de cette subvention est établi sur la base des résultats nets de l'année précédente 0,2 F Autres éléments

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,7 F	Office du tourisme de Québec
2,9 F	Revenus provenant de la taxe sur l'hébergement supérieurs aux prévisions suivant l'excellente année touristique à Québec
2,4 F	Utilisation de revenus reportés pour bonifier le budget de mise en marché ainsi que le budget de subventions au développement de l'offre touristique
1,5 F	Reclassement budgétaire provenant des revenus de "services rendus" vers les revenus de "transferts"
-4,3 D	Affectation aux revenus reportés de l'excédent des revenus sur les dépenses provenant des fonds autofinancés de l'OTQ
-0,8 D	Utilisation moindre que prévu de la contribution du ministère du Tourisme du Québec principalement pour l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques
2,5 F	Transferts

* F : écart favorable
D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 64,8 M\$, soit un écart défavorable de -2,0 M\$ (-3,0%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 5 – Services rendus
(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget	Écart 2019	
	2017	2018	2019	2019	Réal-Budget	
Organismes municipaux*	4,1	3,6	3,6	3,5	0,1	2,9%
Office du tourisme	1,1	2,6	1,7	3,2	-1,5	-46,9%
Stationnements	12,9	13,1	12,8	12,6	0,2	1,6%
Vente de vapeur de l'incinérateur	4,2	4,1	4,1	4,4	-0,3	-6,8%
ExpoCité	5,9	6,8	6,4	6,6	-0,2	-3,0%
Gestion du Centre Vidéotron	4,5	4,3	4,4	4,5	-0,1	-2,2%
Loisirs et culture	7,2	7,3	7,0	6,6	0,4	6,1%
Loyers	1,9	2,4	2,2	2,3	-0,1	-4,3%
Centre de tri	8,3	5,6	4,4	6,2	-1,8	-29,0%
Autres	15,8	14,6	18,2	16,9	1,3	7,7%
Total services rendus	65,9	64,4	64,8	66,8	-2,0	-3,0%

* Résultats 2017 redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,1 F Organismes municipaux	
0,1 F Divers éléments	
-1,5 D Office du tourisme	
-1,5 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison du reclassement budgétaire des revenus de "services rendus" vers les revenus de "transferts"	
0,2 F Stationnements	
0,2 F Divers éléments	
-0,3 D Vente de vapeur de l'incinérateur	
-0,3 D Revenus provenant de la vente de vapeur inférieurs aux prévisions	
-0,2 D ExpoCité	
-0,2 D Divers éléments	
-0,1 D Gestion du Centre Vidéotron	
-0,1 D Divers éléments	
0,4 F Loisirs et culture	
0,6 F Revenus générés par le Palais Montcalm supérieurs aux prévisions dont notamment les revenus de diffusion et de location de salles	
-0,2 D Autres éléments	
-0,1 D Loyers	
-0,1 D Divers éléments	
-1,8 D Centre de tri	
-1,8 D Revenus inférieurs aux prévisions provenant principalement de la fermeture des marchés asiatiques pour l'écoulement des matières touchant particulièrement les fibres ainsi qu'à la chute de prix pour les matières de plastique et d'aluminium	
1,3 F Autres	
1,1 F Revenus supérieurs aux prévisions provenant de l'utilisation accrue des dépôts à neige, en raison des fortes quantités de précipitation reçues	
0,2 F Autres éléments	
-2,0 D Services rendus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 48,7 M\$, soit un écart favorable de 7,3 M\$ (17,6%) avec les prévisions budgétaires.

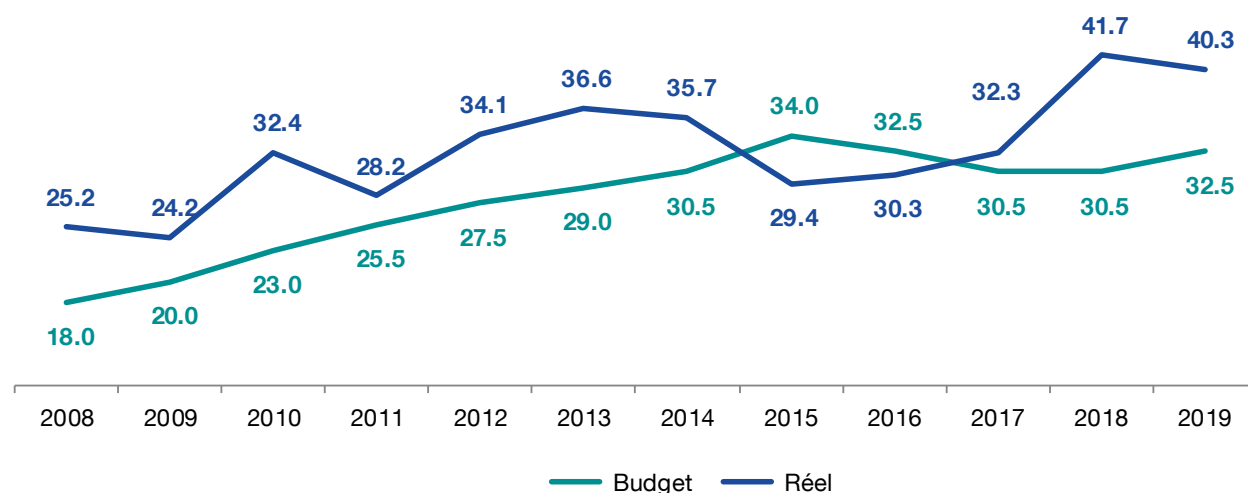
Tableau 6 – Imposition de droits
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Droits sur mutations immobilières	32,3	41,7	40,3	32,5	7,8	24,0%
Licences et permis	7,6	7,6	8,4	8,9	-0,5	-5,6%
Total imposition de droits	39,9	49,3	48,7	41,4	7,3	17,6%

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 40,3 M\$, soit un écart favorable de 7,8 M\$ (24,0%) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 4 – Droits sur mutations immobilières
(en millions de dollars)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
7,8 F Droits sur mutations immobilières	
	4,8 F Augmentation de 14,0% de la valeur moyenne de chaque transaction en 2019 par rapport à 2017, année qui a servi de référence lors de l'élaboration du budget de 2019
	3,0 F Augmentation de 9,6 % des transactions immobilières par rapport à 2017
-0,5 D Licences et permis	
	-0,4 D Revenus générés par la vente de licences canines et de permis de construction inférieurs aux prévisions
	-0,1 D Autres éléments
7,3 F Imposition de droits	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 24,9 M\$, soit un écart favorable de 4,9 M\$ (24,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Amendes et pénalités
(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget
Amendes et pénalités	19,9	20,8	24,9	20,0	4,9 24,5%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
4,9 F Amendes et pénalités	
3,6 F	Augmentation de revenus découlant de l'amélioration du taux de perception des créances constaté au cours des dernières années. Ce taux, qui est utilisé pour déterminer la provision pour mauvaises créances, est passé de 94 % à 96 %
1,3 F	Revenus supérieurs aux prévisions provenant principalement de l'accélération de la gestion des dossiers à la suite de l'arrêt Jordan ainsi qu'à la perception plus rapide des créances dues

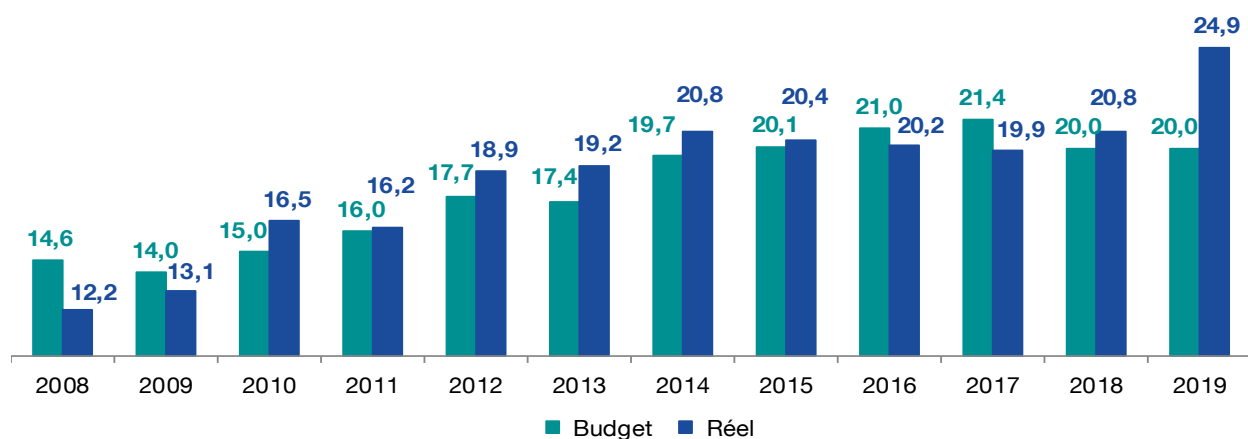
4,9 F Amendes et pénalités

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Graphique 5 – Amendes et pénalités

(en millions de dollars)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arrrages sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 23,1 M\$, soit un écart favorable de 7,4 M\$ (47,1%) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Intérêts
(en millions de dollars)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2019	Écart 2019 Réal-Budget	
	2017	2018	2019			
Intérêts sur placements	9,8	15,3	18,3	10,3	8,0	77,7%
Intérêts sur débiteurs	5,9	5,7	4,8	5,4	-0,6	-11,1%
Total intérêts	15,7	21,0	23,1	15,7	7,4	47,1%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
8,0 F Intérêts sur placements	8,0 F Intérêts supérieurs aux prévisions en raison des taux et du volume de placements plus élevé que prévu
-0,6 D Intérêts sur débiteurs	-0,6 D Baisse accrue des revenus d'intérêts sur les arrrages de taxes municipales causée principalement par l'implantation du paiement en quatre versements des factures de taxes

7,4 F Intérêts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus comprennent, entre autres, les revenus résultants de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 13,3 M\$, soit un écart favorable de 5,6 M\$ (72,7%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 9 – Autres revenus
(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2019	Écart 2019 Réal-Budget	
	2017	2018	2019			
Ventes d'actifs municipaux	10,8	34,7	11,5	6,5	5,0	76,9%
Autres revenus	2,2	10,1	1,8	1,2	0,6	50,0%
Total autres revenus	13,0	44,8	13,3	7,7	5,6	72,7%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Ventes d'actifs municipaux	
	5,0 F Revenus nets découlant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions, notamment pour les terrains industriels
0,6 F Autres revenus	
	0,5 F Revenus provenant des ventes à l'encan et des pénalités sur les contrats octroyés par la Ville supérieurs aux prévisions budgétaires
	0,1 F Autres éléments
5,6 F Autres revenus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 75,0 M\$, soit un écart favorable de 17,2 M\$ (29,8%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Affectations
(en millions de dollars)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Affectation du surplus accumulé	11,9	4,0	2,2	2,2	0,0	0,0%
Réserve neige	-	-	17,0	-	17,0	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	42,7	53,0	51,1	50,6	0,5	1,0%
Autres affectations*	4,4	6,0	4,7	5,0	-0,3	-6,0%
Total affectations	59,0	63,0	75,0	57,8	17,2	29,8%

* Résultats 2017 redressés suivant l'harmonisation du service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
17,0 F Réserve neige	17,0 F Affectation provenant de l'utilisation du surplus affecté dédié aux opérations de déneigement afin de compenser les dépassements de coûts de cette activité
0,5 F Affectation réserve financière pour le paiement de la dette	0,5 F Utilisation de la réserve plus élevée que prévu
-0,3 D Autres affectations	-0,3 D Divers éléments
17,2 F Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSE DES DÉPENSES

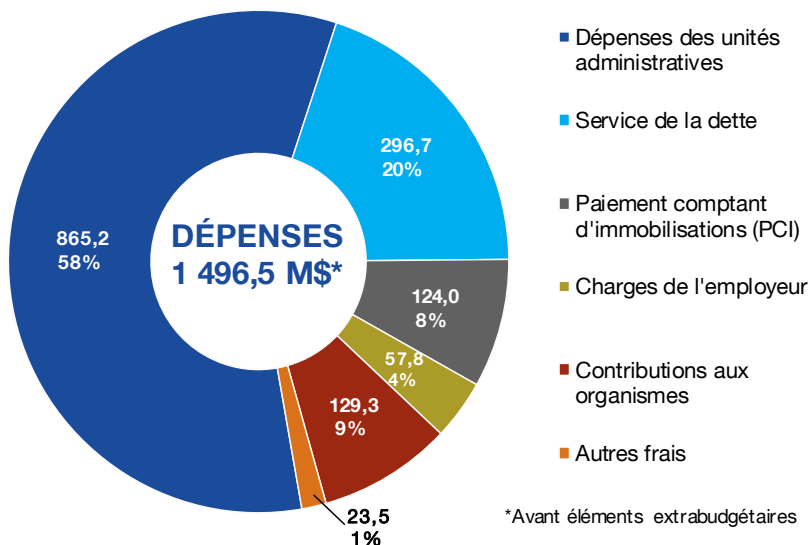
Les dépenses de 2019 s'élèvent à 1 496,5 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 5,5 M\$ (0,4%) par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en croissance de 1,2% par rapport à l'année précédente.

Tableau 11 – Dépenses
(en millions de dollars)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	74,9	73,6	76,7	80,7	4,0	5,0%
Services de proximité	260,4	270,3	295,4	274,0	-21,3	-7,8%
Soutien institutionnel	152,4	160,1	167,5	170,7	3,2	1,9%
Qualité de vie urbaine	253,8	254,9	263,8	264,6	0,8	0,3%
Eau et valorisation énergétique	<u>59,2</u>	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>62,8</u>	<u>1,0</u>	<u>1,5%</u>
Total dépenses des unités administratives	800,7	821,1	865,2	852,9	-12,3	-1,4%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	85,8	57,8	57,8	63,8	6,1	9,5%
Contributions aux organismes	124,1	127,9	129,3	129,9	0,6	0,5%
Autres frais	<u>26,1</u>	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>28,8</u>	<u>5,2</u>	<u>18,2%</u>
Total autres dépenses	236,0	241,7	210,6	222,5	11,9	5,3%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 036,7	1 062,8	1 075,8	1 075,3	-0,4	0,0%
Service de la dette	299,6	305,2	296,7	300,5	3,8	1,3%
Total dépenses avant PCI	1 336,3	1 368,0	1 372,5	1 375,8	3,3	0,2%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	96,2	111,4	124,0	126,2	2,2	1,8%
Total dépenses	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 502,0	5,5	0,4%

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives ainsi que l'harmonisation du service de la dette.

Graphique 6 – Répartition des dépenses
(en millions de dollars)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives sont en croissance de 5,4% par rapport à l'année précédente.

Elles totalisent 865,2 M\$, soit un écart défavorable de -12,3 M\$ (-1,4%) avec les prévisions budgétaires. N'eu été du dépassement de 22,0 M\$ occasionné par les activités de déneigement, ces dépenses auraient été favorables de 9,7 M\$.

La culture de gestion basée sur l'amélioration continue amène d'importants changements organisationnels à la Ville, notamment avec l'adoption d'une structure et d'un modèle de gestion transversal et collaboratif applicable à l'échelle de l'organisation. Ces réorganisations administratives ont été reflétées dans les résultats des années antérieures afin de faciliter la comparabilité.

Tableau 12 – Dépenses des unités administratives
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2019	Écart 2019	
	2017	2018	2019		Réel-Budget	
Direction générale						
Conseil municipal	4,7	4,7	4,5	4,8	0,4	7,3%
Direction générale	3,9	5,0	5,3	6,3	1,0	16,0%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	2,0	-	-	-	-	-
Vérificateur général	1,4	1,4	1,5	1,9	0,4	19,8%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	10,1%
Ressources humaines	13,8	13,9	14,3	15,0	0,7	4,6%
Finances	9,4	9,8	9,8	10,4	0,6	5,8%
Affaires juridiques	15,6	16,0	15,4	16,3	0,9	5,6%
Communications	7,3	6,9	7,1	7,6	0,5	6,0%
Greffe et archives	4,1	4,4	4,5	4,8	0,3	6,7%
Développement économique et grands projets	12,4	11,4	14,0	13,3	-0,7	-5,5%
Total Direction générale	74,9	73,6	76,7	80,7	4,0	5,0%
Services de proximité						
Loisirs, sports et vie communautaire	7,7	8,2	38,1	41,7	3,6	8,6%
Ingénierie	16,2	15,1	15,4	16,0	0,6	4,0%
Interaction citoyenne	4,6	5,9	6,9	7,2	0,3	4,0%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	55,6	51,2	8,1	7,6	-0,5	-5,9%
Arrondissement des Rivières	32,5	32,9	4,5	4,5	0,0	0,1%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	53,2	69,5	4,2	4,5	0,3	6,7%
Arrondissement de Charlesbourg	25,3	24,8	3,7	3,5	-0,2	-5,2%
Arrondissement de Beauport	35,9	35,8	3,2	3,2	0,0	0,0%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	29,5	26,9	4,4	3,8	-0,6	-16,1%
Entretien des voies de circulation	-	-	111,2	88,2	-23,0	-26,1%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	-	33,1	29,4	-3,7	-12,6%
Gestion des matières résiduelles	-	-	30,9	31,2	0,3	0,9%
Gestion du territoire	-	-	12,3	13,3	1,0	7,6%
Prévention et qualité du milieu	-	-	19,3	19,8	0,5	2,6%
Total services de proximité	260,4	270,3	295,4	274,0	-21,3	-7,8%

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
	2017	2018	2019			
Soutien institutionnel						
Technologies de l'information	29,1	31,3	33,8	35,1	1,3	3,7%
Évaluation	8,0	8,4	8,8	9,3	0,5	5,4%
Approvisionnements	6,9	7,2	7,5	7,7	0,2	3,0%
Gestion des immeubles	70,8	73,0	75,9	78,5	2,6	3,3%
Gestion des équipements motorisés	29,4	31,3	32,7	31,0	-1,7	-5,5%
ExpoCité	8,2	8,8	8,8	9,1	0,3	2,9%
Total soutien institutionnel	152,4	160,1	167,5	170,7	3,2	1,9%
Qualité de vie urbaine						
Culture, patrimoine et relations internationales	25,5	26,5	27,6	26,8	-0,8	-3,1%
Protection contre l'incendie	60,0	56,9	58,3	58,1	-0,2	-0,3%
Police	120,6	121,8	126,2	125,6	-0,6	-0,4%
Bureau de la sécurité civile	0,9	1,0	1,7	1,7	0,0	2,4%
Commissariat aux incendies	0,8	1,0	1,0	0,9	-0,1	-7,0%
Bureau des grands événements	12,9	11,3	11,7	13,0	1,2	9,4%
Office du tourisme de Québec	21,1	22,5	23,7	23,5	-0,2	-1,0%
Transport et mobilité intelligente	3,2	4,4	4,6	5,3	0,6	12,2%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,6	8,9	9,7	0,7	7,6%
Total qualité de vie urbaine	253,8	254,9	263,8	264,6	0,8	0,3%
Eau et valorisation énergétique						
Traitement des eaux	25,5	25,8	26,3	27,2	0,9	3,4%
Projets industriels et valorisation	33,7	36,4	35,6	35,7	0,0	0,1%
Total eau et valorisation énergétique	59,2	62,1	61,9	62,8	1,0	1,5%
Total dépenses des unités administratives	800,7	821,1	865,2	852,9	-12,3	-1,4%

Note : Les résultats ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives



DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements. Plus spécifiquement, la DGA contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de gestion des matières résiduelles, de voirie locale, de travaux publics, de prévention et qualité du milieu, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Elle inclut aussi la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialités conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité, ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle inclut l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.



Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du Vérificateur général et du bureau de l'Ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

➤ **Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC)**

Il est responsable de planifier, de coordonner et de contrôler la réalisation du projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec. Les dépenses associées au bureau sont comprises dans les dépenses d'investissement de la Ville.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un

mandataire de celle-ci, détient plus de 50% des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50% des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la Loi sur les cités et villes qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Par ailleurs, il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requis en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en oeuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles soient transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire et représente ses intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient la cour municipale dans le traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, perçoit les amendes et veille à l'exécution des décisions rendues. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les programmes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville, en plus d'en assurer le rayonnement aux plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Déployer une offre de services aux citoyens favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2019 se résument comme suit :

RESSOURCES HUMAINES

Négociations pour le renouvellement des conventions collectives et des recueils de conditions de travail venus à échéance en décembre 2018. Six groupes d'emplois ont signé une nouvelle convention en 2019

Présentation de la planification stratégique de la main-d'œuvre pour les années 2020 à 2025 et du plan d'action en découlant

Mise en place des changements nécessaires au renouvellement du contrat d'assurance collective prenant effet le 1^{er} janvier 2020

Poursuite des travaux relatifs à l'application de la Loi 15, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

FINANCES

Maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2 et atteinte du niveau de qualité le plus élevé pour le critère portant sur la gouvernance et la gestion

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décernée par la « Government Finance Officers Association GFOA », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville pour une 8^e année consécutive

Mise en place du processus de paiement des factures de taxes en quatre versements sans frais ni intérêts

Implantation du paiement des permis par Internet via les institutions financières

Participation aux négociations ayant mené à la signature du nouveau partenariat fiscal et financier 2020-2024 avec le gouvernement du Québec

Mise en place de la structure comptable du réseau structurant de transport en commun dans le but de l'harmoniser à celle de la Ville et d'en assurer la conformité avec la Loi s'y afférent (*Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec, LQ 2019, c 15*)

Augmentation de la productivité de 30 % sur 5 ans aux comptes à payer, ce qui représente près de 26 800 factures supplémentaires traitées comparativement à 2015

Collaboration aux travaux requis pour le renouvellement des conventions collectives et des recueils de conditions de travail des employés visés

Optimisation de plusieurs processus administratifs et financiers

AFFAIRES JURIDIQUES

Augmentation de l'efficacité dans la perception des amendes à la suite d'infractions commises

COMMUNICATIONS

Réalisation de campagnes d'information et de promotion, touchant notamment l'ouverture du Grand Marché en juin, le déneigement, le réseau structurant de transport en commun, la sécurité routière et la gestion des matières résiduelles (campagne ça va là)

Création de la Division communication du réseau structurant de transport en commun afin de soutenir le Bureau de projet

Soutien aux grands événements, comme la Fête de la Ville, le Grand prix cycliste, le Marathon SSQ de Québec et les festivités du Nouvel An

Soutien au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales pour le volet communication de la Bibliothèque de Québec

GREFFE ET ARCHIVE

Diffusion d'une formation en ligne portant sur la protection des renseignements personnels et vie privée destinée à tous les employés de la Ville

Publication en ligne des avis publics municipaux

Déploiement d'un outil sécurisé pour répondre par voie électronique aux demandes d'accès aux documents de la Ville

Déploiement d'une offre de services revue en ce qui a trait à la gestion documentaire pour les services municipaux et à l'accès aux archives municipales pour les citoyens

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Signature d'une entente avec le gouvernement du Québec, pour l'octroi d'une subvention de 50 M\$, en vue du développement d'une zone d'innovation

Soutien à des projets d'investissement d'entreprises dans le cadre de la Vision entrepreneuriale Québec 2023

RÉSULTATS

Les dépenses 2019 de la Direction générale sont de 76,7 M\$, soit un écart favorable de 4,0 M\$ (5,0%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Direction générale
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Conseil municipal	4,7	4,7	4,5	4,8	0,4	7,3%
Direction générale	3,9	5,0	5,3	6,3	1,0	16,0%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	2,0	-	-	-	-	-
Vérificateur général	1,4	1,4	1,5	1,9	0,4	19,8%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	10,1%
Ressources humaines	13,8	13,9	14,3	15,0	0,7	4,6%
Finances	9,4	9,8	9,8	10,4	0,6	5,8%
Affaires juridiques	15,6	16,0	15,4	16,3	0,9	5,6%
Communications	7,3	6,9	7,1	7,6	0,5	6,0%
Greffe et archives	4,1	4,4	4,5	4,8	0,3	6,7%
Développement économique et grands projets	12,4	11,4	14,0	13,3	-0,7	-5,5%
Total direction générale	74,9	73,6	76,7	80,7	4,0	5,0%

Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	55,0	58,3	3,3	5,7%
Biens et services	20,5	21,2	0,7	3,4%
Affectations de dépenses	1,2	1,2	0,0	0,0%
Total direction générale	76,7	80,7	4,0	5,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
3,3 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,3 F	Conseil municipal	F Mouvements de personnel
0,5 F	Direction générale	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,8 F	Ressources humaines	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Finances	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,7 F	Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,5 F	Développement économique et grands projets	F Délais de dotation de postes
0,2 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
0,7 F	Biens et services	
0,5 F	Direction générale	F Dépenses non requises (honoraires professionnels, frais déplacement et représentation, fournitures, congrès, etc..) F Dépenses assumées par d'autres unités administratives
0,4 F	Vérificateur général	F Réalisation de travaux en régie plutôt qu'à contrat suivant l'embauche de ressources professionnelles
0,3 F	Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux et de l'allocation aux partis politiques inférieure aux prévisions F Autres dépenses non requises (frais déplacement, formations, honoraires, etc..)
0,3 F	Communications	F Mandats de communication moindres que prévu en lien avec ExpoCité F Réalisation de travaux en régie plutôt qu'à contrat D Efforts additionnels en publicité et promotion consacrés au Grand Marché et à la sécurité routière
-1,2 D	Développement économique et grands projets	D Versement d'une subvention pour la construction d'un nouveau terminal de croisière permanent au port de Québec F Économies réalisées sur certains baux et report d'une location

0,4 F Autres unités
administratives

F Autres éléments

4,0 F DIRECTION GÉNÉRALE

* F : écart favorable

D : écart défavorable





Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. La DGA comprend également l'élaboration des politiques, des plans et des programmes en matière de loisir, de sport et de vie communautaire, ainsi que l'identification, la définition et la réalisation des projets d'infrastructures, notamment associés aux réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie. Enfin, elle est responsable de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique. Ces services sont dispensés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de culture, de sport, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et l'évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de culture, de sport, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements culturels et récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelle sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements), la prestation numérique de services aux citoyens et les activités de recherches et sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

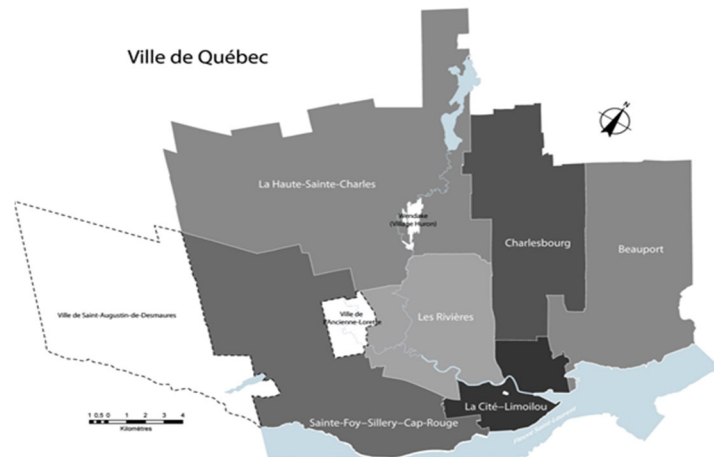
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ces arrondissements proposent un éventail de services de proximité qui contribuent à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de voirie locale, de travaux publics, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Les services offerts incluent également la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



Partage de responsabilités

Au cours de l'année 2019, la DGA des services de proximité a poursuivi le travail de réorganisation de sa structure administrative, et ce, dans le but de décroïsonner les silos des arrondissements pour ainsi offrir une prestation de services équitable à travers la ville.

Au 1^{er} janvier 2019, les nouvelles responsabilités des unités administratives sont réparties comme suit :

Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'**Arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement, nettoyage et voies de circulation).



➤ Déneigement

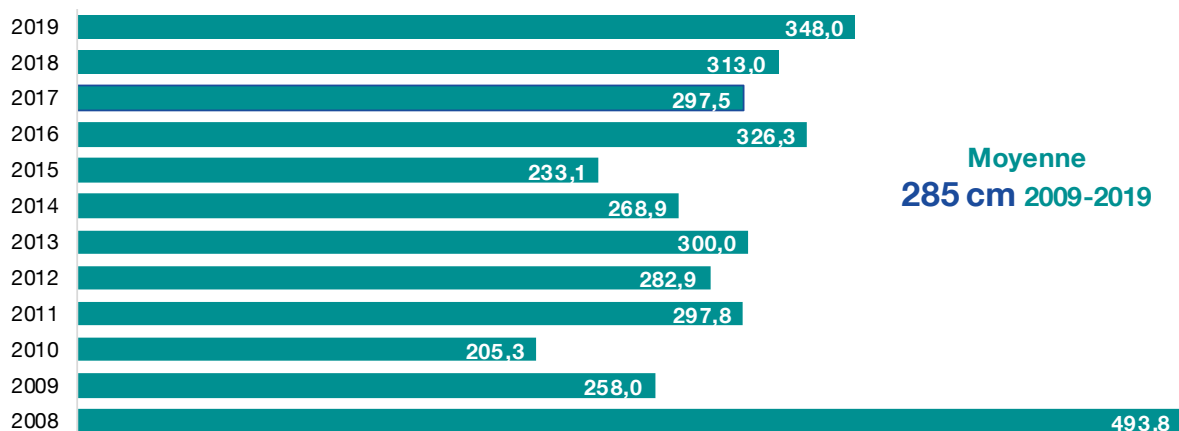
Le réseau à déneiger couvre plus de 2 300 km sur le territoire de la ville.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué (coûts plus élevés la fin de semaine que les jours de semaine) ainsi que le type de précipitations reçues (neige, verglas ou pluie) et les températures (froid intense) ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Graphique 7 – Précipitations de neige

(en cm; du 1^{er} janvier au 31 décembre)



L'année financière 2019 a été exceptionnellement coûteuse au niveau des opérations de déneigement.

Cela est principalement attribuable à des précipitations hâtives à l'automne 2018 et qui sont demeurées au sol au lieu de fondre. La capacité de stockage de la neige sur les terrains riverains a été rapidement atteinte, occasionnant plus de transports et de quantité à traiter dans les dépôts à neige.

Enfin, les précipitations reçues aux mois de janvier et février 2019 ont été de 35 % à 40 % supérieures aux moyennes annuelles et ont donc nécessité des interventions constantes ainsi qu'une utilisation accrue de fondants et d'abrasifs.

Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des **arrondissements des Rivières et de la Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif;
- l'entretien des réseaux principaux et locaux.

Matières résiduelles



La direction de l'**Arrondissement de Sainte-Foy-Silley-Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries;
- le traitement de certaines matières résiduelles;
- l'opération des écocentres;
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



Gestion du territoire

La direction de l'**Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis;
- l'urbanisme;
- les inspections.



Prévention et qualité du milieu

La direction des **arrondissements de Charlesbourg et de Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :



- la prévention et le contrôle environnemental;
- la foresterie urbaine et l'horticulture;
- la prévention des incendies;
- la gestion animalière;
- la brigade scolaire.

Tableau 15 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	109 334	75 198	106 224	83 303	82 086	87 539	543 684
Superficie (km ²) ²	22	49	95	66	74	148	454
Parcs et espaces verts (nb.) ²	87	64	151	32	70	99	503
Établissements d'affaires (nb.) ³	4 320	3 600	3 849	1 653	1 540	1 198	16 160
Emplois (nb.) ⁴	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condo) (\$) ²	343 309	297 072	386 910	276 255	271 034	263 635	299 727

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2019

2 Ville de Québec

3 Portail Pile et Registre des entreprises du Québec

4 Statistique Canada - Recensement 2016

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2019 se résument comme suit :

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Mise en place d'une centrale commune de réservation de plateaux / locaux et d'affectation du personnel s'y afférent pour l'ensemble du territoire

Adoption de la politique d'attribution des heures de glace et harmonisation du cadre de fonctionnement des patinoires extérieures

Ouverture et mise en opération de nouveaux centres communautaires et de loisirs soit : le Couvent de Beauport, l'Espace communautaire Desjardins et le Presbytère Saint-Pierre. De plus, réaménagement du centre Monseigneur-Marcoux et agrandissement du Centre communautaire des Chutes

Rénovation de la piscine Lucien-Borne incluant des services bonifiés pour ce secteur

Élaboration d'un plan de gestion des interventions municipales en matière d'itinérance ainsi que le renouvellement et la bonification des ententes triennales avec nos principaux partenaires communautaires

Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau programme de soutien pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté

Aménagement et réaménagement de différents bâtiments et sites d'envergures tels que la Base de plein air de Sainte-Foy et le Centre de plein-air de Beauport

Prise en charge du marché aux puces de Sainte-Foy par l'organisme Loisirs Duberger-Les-Saules inc. à la suite de sa relocalisation sur le terrain d'ExpoCité

INGÉNIERIE

Réalisation d'un bilan exhaustif de l'état de l'ensemble des réseaux des voies de circulation et d'aqueduc et égout qui se révèle être en bon état à 92 %

Travaux d'ingénierie pour la mise à niveau du réseau d'infrastructure (voies de circulation, aqueduc et égout, etc.)

INTERACTION CITOYENNE

Élaboration d'une politique de participation publique favorisant la diffusion de l'information, la consultation et la participation active des citoyens au processus décisionnel de la Ville

Déploiement des centres de services aux citoyens en arrondissement, harmonisation et bonification de l'offre de services ainsi que le développement d'un programme d'assurance qualité

Mise en ligne d'une nouvelle plateforme web de participation citoyenne permettant de rejoindre un plus grand nombre de citoyens lors des activités de participation publique

Évaluation de la satisfaction des citoyens envers les services rendus à l'aide de sondages trimestriels

ARRONDISSEMENTS

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Cinq projets pilotes initiés à la suite de la révision de la politique de déneigement découlant de plusieurs consultations citoyennes et des parties prenantes :

- Axes piétonniers prioritaires entre des points d'intérêt collectif;
- Pratiques de soufflage dans les quartiers résidentiels;
- Chaussée dégagée devant les abribus en période de précipitations;
- Déneigement en alternance pour accroître l'offre de stationnement;
- Déneigement d'une voie cyclable.

Augmentation marquée du prix des contrats de déneigement. Une étude économique et financière est en cours

Reprise en régie du déneigement pour Val-Bélair et certains rangs

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Déploiement d'un plan d'intervention en sécurité civile pour les situations d'exception d'inondations et de débordements de rivières lors de la fonte printanière

Entretien des compteurs d'eau permettant la relève à distance des lectures de consommation d'eau potable dans les industries, commerces et institutions concernées

Réalisation en régie plutôt qu'en impartition de 40 chantiers majeurs d'aqueduc et d'égout générant ainsi des économies d'efficacité de plus de 300 000 \$ à la Ville

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Déploiement de l'Écocentre mobile : 8 journées réalisées en 2019, plus de 2 200 visites, 25 tonnes de matières récupérées dont 12 tonnes de résidus domestiques dangereux

Installation de 350 duos de corbeilles (ordures et recyclage) dans le centre-ville. Ce déploiement se poursuivra au cours des prochaines années

Abolition de la limite de quantité dans les écocentres se traduisant par une augmentation de plus de 30 % de l'achalandage par rapport à l'année précédente (297 000 visites en 2019 vs 228 000 visites en 2018) et par une augmentation de plus de 65 % des quantités de résidus domestiques dangereux qui y sont déposés

GESTION DU TERRITOIRE

Émission de permis de construction pour une valeur dépassant les 1,5 G\$, une somme record depuis les 15 dernières années. Ce montant est composé de :

- 840 M\$ de permis industriels, commerciaux et institutionnels;
- 585 M\$ de permis résidentiels;
- Plus de 75 M\$ de permis de travaux d'aménagements extérieurs.

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Continuité dans la mise en place de mesures additionnelles de lutte contre l'agrile du frêne (détection, abattage, injection, plantation)

Déploiement d'un nouveau programme d'injection visant la préservation des ormes d'Amérique, emblème arboricole de la Ville de Québec

Mise en place d'une nouvelle équipe de vérification de la conformité des branchements aux réseaux (plus de 1000 vérifications par année)

Près de 300 000 m² de terrains décontaminés ou en voie de l'être, notamment dans les secteurs de la Pointe-aux-Lièvres et du projet littoral Est

Actualisation et modernisation des pratiques en gestion animale

RÉSULTATS

Les dépenses 2019 de la DGA Services de proximité se chiffrent à 295,4 M\$, soit un écart défavorable de -21,3 M\$ (-7,8%) avec les prévisions budgétaires. Cet écart est essentiellement attribuable aux dépassements de coûts de -23.3M\$ relatifs à l'entretien des voies de circulation, dont -22,0 M\$ pour les activités de déneigement.

Tableau 16 – Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Loisirs, sports et vie communautaire	7,7	8,2	38,1	41,7	3,6	8,6%
Ingénierie	16,2	15,1	15,4	16,0	0,6	4,0%
Interaction citoyenne	4,6	5,9	6,9	7,2	0,3	4,0%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	55,6	51,2	8,1	7,6	-0,5	-5,9%
Arrondissement des Rivières	32,5	32,9	4,5	4,5	0,0	0,1%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	53,2	69,5	4,2	4,5	0,3	6,7%
Arrondissement de Charlesbourg	25,3	24,8	3,7	3,5	-0,2	-5,2%
Arrondissement de Beauport	35,9	35,8	3,2	3,2	0,0	0,0%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	29,5	26,9	4,4	3,8	-0,6	-16,1%
Entretien des voies de circulation	-	-	111,2	88,2	-23,0	-26,1%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	-	33,1	29,4	-3,7	-12,6%
Gestion des matières résiduelles	-	-	30,9	31,2	0,3	0,9%
Gestion du territoire	-	-	12,3	13,3	1,0	7,6%
Prévention et qualité du milieu	-	-	19,3	19,8	0,5	2,6%
Total services de proximité	260,4	270,3	295,4	274,0	-21,3	-7,8%

Tableau 17 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	138,7	136,3	-2,4	-1,8%
Biens et services	156,7	137,8	-18,9	-13,7%
Total Services de proximité	295,4	274,0	-21,3	-7,8%



Tableau 18 – Services de proximité par activité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ* pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019 Réel-Budget	
Activités culturelles, sportives et communautaires	35,1	37,3	2,2	5,9%
Déneigement et entretien des voies de circulation	110,0	86,7	-23,2	-26,8%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	33,1	29,4	-3,6	-12,4%
Gestion du territoire	12,3	13,3	1,0	7,6%
Ingénierie	15,4	16,0	0,6	4,0%
Matières résiduelles	31,5	31,7	0,2	0,6%
Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	28,0	27,8	-0,2	-0,7%
Prévention et qualité du milieu	19,3	19,8	0,5	2,5%
Relation et interaction avec les citoyens	6,9	7,2	0,3	4,1%
Autres activités de proximité	3,8	4,6	0,9	19,1%
Total Services de proximité	295,4	274,0	-21,3	-7,8%

* Ces dépenses sont regroupées par activité plutôt que par centre de responsabilité.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Activités	Justifications
2,2	F	Activités culturelles, sportives et communautaires	
0,7	F	Plusieurs activités	F Délais de dotation, affectation de ressources à d'autres activités et abolition de postes
0,5	F	Opérer les centres sportifs	F Personnel non requis pour l'opération des centres sportifs en raison de la fermeture de l'aréna Jacques Côté et du Centre sportif de Sainte-Foy
0,6	F	Soutenir les loisirs communautaires et sportifs	F Coûts d'opération moins élevés que prévu pour YMCA de Québec F Demandes de subventions moindres que prévu
0,4	F	Autres activités	F Dépenses effectuées par d'autres unités administratives F Certains budgets non requis, notamment au plan de subventions et salaires occasionnels
-23,2	D	Déneigement et entretien des voies de circulation	
-22,0	D	Déneigement	D Augmentation de l'ensemble des dépenses relatives aux activités de déneigement en raison des précipitations plus importantes de la saison 2018-2019 D Ajustement du coût des contrats de déneigement de 15% en lien avec la clause précipitation et le prix du carburant D Ajustement des coûts occasionnés par le transport de neige, ainsi que par les volumes traités dans les dépôts à neige qui ont plus que doublé par rapport aux devis initiaux Aussi, durant la saison, trois dépôts à neige ont été ajoutés et plusieurs autres ont dû être aménagés afin de recevoir la neige excédentaire.
-1,7	D	Gestion et soutien relatif au déneigement et à l'entretien des voies de circulation	D Dépenses en rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien additionnel accordé aux activités de déneigement ainsi qu'à celles consacrées à l'entretien des voies de circulation
0,5	F	Entretien des voies de circulation	F Économies salariales réalisées pour les opérations d'entretien et réparation de chaussées, trottoirs et bordures
-3,6	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	
-1,3	D	Gestion et soutien	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé à différentes activités saisonnières D Frais d'analyse et de transport plus élevés que prévu en raison de l'augmentation du volume de matériaux et de rebus d'excavation
-0,8	D	Réaliser la signalisation temporaire	D Ajout de signalisations temporaires non prévu au budget
-0,5	D	Gérer les compteurs d'eau	D Entretien des registres de compteurs d'eau des industries, commerces et institutions

-0,4	D	Effectuer l'entretien général	D	Acquisitions d'équipements et de pièces supérieures aux prévisions
-0,6	D	Autres activités	D	Autres éléments
1,0	F	Gestion du territoire		
0,3	F	Plusieurs activités	F	Mouvements de personnel et délai de dotation de postes
0,3	F	Gestion et soutien	F	Dépenses d'interventions inférieures aux prévisions
0,4	F	Autres activités	F	Autres éléments
0,6	F	Ingénierie		
0,7	F	Ensemble des activités	F	Transferts de ressources au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun F Autres mouvements de personnel et délais de dotation
-0,1	D	Autres activités	D	Finalisation des travaux pour la reconstruction du poste St-Léandre en lien avec les embâcles de 2018
0,5	F	Prévention et qualité du milieu		
1,0	F	Prévention et sécurité communautaire	F	Démarrage progressif de l'implantation du nouveau schéma de couverture de risque en sécurité incendie F Réduction de la dépense en gestion animalière
-0,5	D	Foresterie urbaine et horticulture	D	Diverses interventions effectuées en urgence (ramassage d'arbres et branches brisées) causées par de forts vents D Coûts excédentaires pour la réalisation de travaux d'abattage et d'entretien d'arbres municipaux situés à proximité des réseaux d'Hydro-Québec maintenant assumés par la Ville
1,2	F	Autres activités de proximité et relation et interaction avec les citoyens		
0,6	F	Gestion et soutien à la direction de l'arrondissement	F	Dépenses inférieures aux prévisions (postes vacants, fournitures de bureau, déplacements, etc.)
0,3	F	Relation et interaction avec les citoyens	F	Mouvements de personnel et délai de dotation de postes D Ajout de ressources pour pallier à une forte demande afin de réaliser un plus grand nombre de consultations publiques
0,3	F	Autres activités	F	Autres éléments
-21,3	D	SERVICES DE PROXIMITÉ		

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Services
de soutien
institutionnel**



SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes d'information, des services informatiques et de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il planifie, gère et coordonne leur conception et assure leur exploitation sécuritaire.

ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour les activités de la Ville. Il gère les inventaires et les biens inventoriés des magasins et des centres de distribution. À ces fins, il veille à l'application des règles d'approvisionnement établies.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable de construire, de rénover, d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains de jeux, les monuments, les parcs, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage. Il alloue les espaces aux utilisateurs et leur fournit un soutien technique lorsque requis.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

EXPOCITÉ

ExpoCité favorise le rayonnement de la région de Québec par l'accueil d'événements de marque en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité, adaptés aux besoins des clientèles et des partenaires.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2019 se résument comme suit :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Réalisation de plusieurs projets importants tels que :

- Mise en ligne du Portail des fournisseurs et de la demande de prix électronique permettant aux entreprises de consulter, de mettre à jour leur profil et de répondre à une demande de prix en déposant leurs soumissions en ligne
- Remplacement de l'infrastructure de téléphonie 9-1-1 et des services associés par des équipements de dernière génération plus performants

Démarrage et poursuite des projets suivants :

- Remplacement du système de radiocommunication
- Transformation numérique des outils de travail de l'organisation (Office 365)
- Déploiement d'innovations technologiques dans les domaines de l'éclairage public, du Wi-Fi et dans les technologies visant l'optimisation de la gestion client, et celui du suivi et du contrôle des matières résiduelles

Adoption d'une directive sur la gestion de l'identité et des accès aux actifs informationnels de la Ville de Québec

Accroissement du support et de l'assistance offert aux différents domaines d'affaires par le soutien de plus de 512 actifs applicatifs, le traitement de 16 000 demandes d'interventions et le règlement de 35 800 incidents

ÉVALUATION

Ajout au rôle d'évaluation de 1,4 G\$ et de 4 674 nouveaux logements

Poursuite du projet RÉNO visant le rattrapage du retard accumulé dans la mise à jour des renseignements descriptifs consignés aux dossiers de propriété du Service de l'évaluation de la Ville de Québec

17 553 vérifications effectuées en 2019, représentant 6 % de plus que l'objectif initial de 16 500 par année

Développement d'une solution WEB permettant aux citoyens de transmettre, sur demande, la description physique de leur propriété

APPROVISIONNEMENTS

Contribution à la mise en ligne du Portail des fournisseurs et de la demande de prix électronique permettant aux entreprises de consulter et de mettre à jour leur profil et de répondre à une demande de prix en déposant leurs soumissions en ligne

La Ville de Québec est la première municipalité à offrir ce type de service aux fournisseurs

Mise en place des changements résultant de l'adoption du projet de loi 108 - *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* et du projet de loi 122 - *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*

Autres réalisations :

- 838 appels d'offres et dossiers d'exception contractuelle
- 883 sommaires décisionnels
- bons de commande pour une valeur approximative de 771 M\$

GESTION DES IMMEUBLES

Mise en chantier de projets, tels que le Centre de glace, la Bibliothèque Gabrielle-Roy, le centre communautaire YMCA - Saint-Roch, le garage municipal de l'Auvergne, le centre de services Montmorency, le Marché public de Sainte-Foy, la place de Paris, la place de la Famille, le parc Chaudière et le parc Victorin-Beaucage

Finalisation d'importants projets, notamment le Grand Marché, le pavillon d'accueil à la base de plein-air de Sainte-Foy, le centre communautaire Bardy, le centre communautaire des Chutes et la piscine Lucien-Borne

Démolition du Marché du Vieux-port et démantèlement des sièges du Colisée Pepsi pour les offrir aux citoyens et aux autres municipalités du Québec

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Support aux opérations de déneigement suivant les conditions climatiques exceptionnelles incluant la remise en état rapide des équipements et la formation des employés

Nouvelle entente avec le Centre de gestion des équipements roulants pour la location d'une durée de quatre ans de 12 véhicules à l'hydrogène

EXPOCITÉ

Ouverture du Grand Marché de Québec

Accueil de la présentation estivale du spectacle de cirque Féria à la Place Jean-Béliveau qui a attiré près de 150 000 personnes

Vente de bancs du Colisée



RÉSULTATS

Les dépenses 2019 de la DGA Services de soutien institutionnel se chiffrent à 167,5 M\$, soit un écart favorable de 3,2 M\$ (1,9%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 19 – Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Technologies de l'information	29,1	31,3	33,8	35,1	1,3	3,7%
Évaluation	8,0	8,4	8,8	9,3	0,5	5,4%
Approvisionnements	6,9	7,2	7,5	7,7	0,2	3,0%
Gestion des immeubles	70,8	73,0	75,9	78,5	2,6	3,3%
Gestion des équipements motorisés	29,4	31,3	32,7	31,0	-1,7	-5,5%
ExpoCité	8,2	8,8	8,8	9,1	0,3	2,9%
Total soutien institutionnel	152,4	160,1	167,5	170,7	3,2	1,9%

Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	77,3	79,8	2,5	3,1%
Énergie	35,9	37,2	1,3	3,6%
Biens et services	54,3	53,7	-0,6	-1,1%
Total soutien institutionnel	167,5	170,7	3,2	1,9%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
2,5	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
0,5	F	Technologies de l'information	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4	F	Évaluation	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,0	F	Gestion des immeubles	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,6	F	Gestion des équipements motorisés	F	Délais de dotation de postes
1,3	F	Énergie		
-0,1	D	Carburant	D	Hausse de la consommation de carburant en lien avec l'augmentation du nombre de véhicules légers en circulation et aux opérations de déneigements
0,9	F	Électricité	F	Crédits octroyés par Hydro-Québec sur les compteurs actifs en 2018 et en 2019 à la suite de l'adoption du projet de loi 34 sur les tarifs d'électricité
0,5	F	Gaz	F	Économies causées par des délais dans l'installation de fours à l'incinérateur et par la fermeture de l'aréna Jacques-Coté
-0,6	D	Biens et services		
0,8	F	Technologies de l'information	F	Soutien informatique non requis suivant la revue de certaines solutions informatiques
			F	Renouvellement du contrat de soutien aux utilisateurs à de meilleures conditions
-2,1	D	Gestion des équipements motorisés	D	Dépenses d'entretien et de réparation des véhicules supérieures aux prévisions suivant les niveaux de service requis aux opérations de déneigement et les équipements technologiques présents dans les véhicules
			F	Frais de remorquage moins élevés que prévu
			F	Dépenses moindres dans les autres biens et services notamment pour les frais de déplacement et représentations
0,4	F	ExpoCité	F	Entente de partenariat non reconduite en 2019
			F	Utilisation de ressources internes plutôt qu'externes pour les opérations de stationnement
0,3	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
3,2	F	SOUTIEN INSTITUTIONNEL		

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,0 M\$. Les revenus totalisent 10,8 M\$, soit un écart défavorable de -0,3 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 8,8 M\$, soit un écart favorable de 0,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 21 – Sommaire des résultats d'ExpoCité
(en millions de dollars)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019
Revenus	10,8	11,1	-0,3
Dépenses	8,8	9,1	0,3
Surplus (déficit) de l'exercice	2,0	2,0	

Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron

Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

Tableau 22 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron
(en millions de dollars)

CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019
Revenus			
Loyer	2,5	2,5	0,0
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,0	1,0	0,0
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	0,9	1,0	-0,1
Total revenus	4,4	4,5	-0,1
Dépenses - ExpoCité			
Salaires et avantages sociaux	0,7	0,6	-0,1
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,5	2,5	0,0
Services techniques	0,2	0,3	0,2
Total dépenses - ExpoCité	3,4	3,5	0,1
Dépenses - Autres unités administratives*	0,2	0,3	0,1
Total dépenses	3,6	3,8	0,2
Bénéfices (pertes) d'exploitation	0,8	0,7	

* Non inclus dans les résultats d'ExpoCité

Les coûts de la construction de l'AMQ et de l'aménagement de la place publique totalisent 378,5 M\$ au 31 décembre 2019, financés à :

- 50 % par le gouvernement du Québec;
- 37 % par la Ville de Québec
- 13 % par d'autres sources de financement (contribution de J'ai ma place et vente des droits d'identification).

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 23 – Énergie
(en millions de dollars)

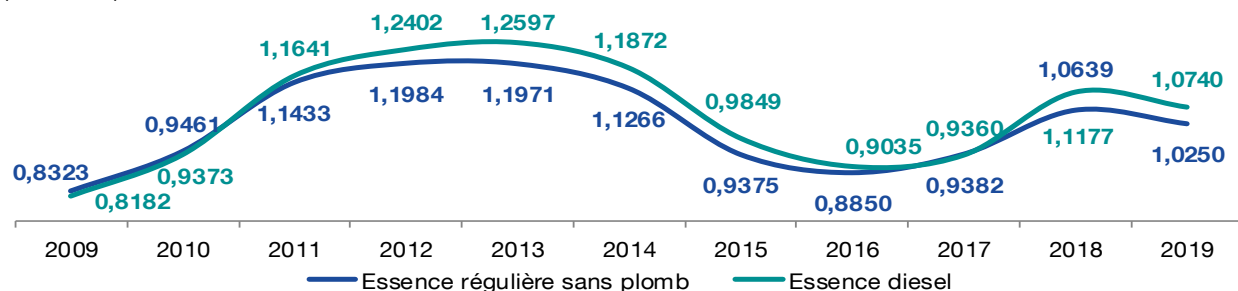
ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31-12-2019	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Carburant*	7,1	8,4	8,0	7,9	-0,1	-0,7%
Électricité	23,8	24,1	24,7	25,5	0,9	3,4%
Gaz	2,9	3,5	3,4	3,9	0,5	12,9%
Huile à chauffage	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	19,0%
Total énergie	33,9	36,1	36,2	37,5	1,3	3,6%

*Incluant dépenses provenant des services du Traitement des eaux et des Projets industriels et valorisation

Carburant

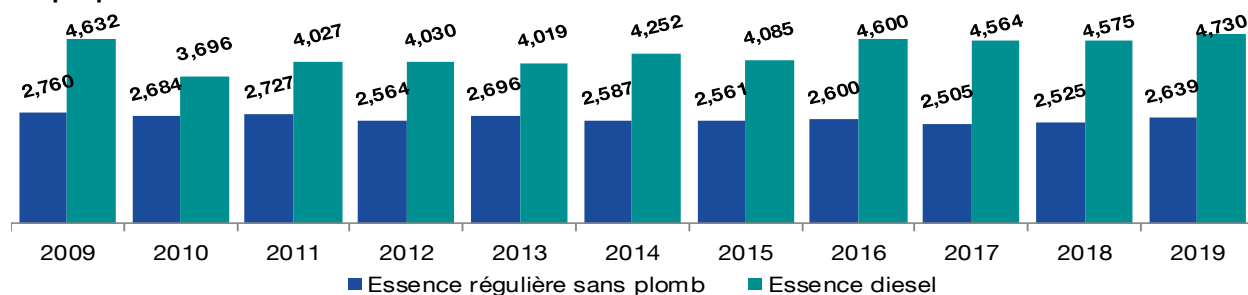
Le prix unitaire moyen payé pour l'essence régulière sans plomb a été de 1,0250 \$/litre, soit une baisse de -3,7% par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a atteint 1,0740 \$/litre, soit une baisse de -3,9% par rapport à l'année précédente.

Graphique 8 – Prix unitaire annuel moyen du carburant
(en dollars)



La consommation de carburant a augmenté de 4,5% pour l'essence régulière sans plomb et de 3,4% pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente, en lien avec l'augmentation du nombre de véhicules légers en circulation et aux opérations de déneigements.

Graphique 9 – Quantités annuelles de carburant utilisé



(en millions de litres)



Direction générale adjointe

Eau et valorisation énergétique



EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées du territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité verte et des sites d'enfouissement ainsi que de la valorisation de l'énergie et des matières.

Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2019 se résument comme suit :

TRAITEMENT DES EAUX

Déploiement du plan d'action associé au plan de main-d'oeuvre de relève et à la formation des employés en vue de l'implantation du centre de biométhanisation

Poursuite des travaux de modernisation à l'Usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy et au poste de pompage des eaux usées de Saint-Pascal

Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg

Participation au Programme d'excellence en eaux qui vise à assurer l'amélioration continue de la qualité des rejets liquides et des boues d'épuration produits par les stations de traitement municipal, et cela, par l'optimisation des opérations et des processus de suivi

Depuis l'implantation du plan quinquennal de l'établissement des meilleures pratiques d'entretien en 2015, une baisse constante des interventions en mode immédiat et imprévu et une hausse des interventions en maintenance préventive ont été observées

Augmentation des efforts de dépistage de la présence d'entrées de service en plomb dans les résidences, les écoles et les CPE et mise en place d'un plan d'action correctif

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Démarrage des brûleurs d'un premier four à l'incinérateur et poursuite de l'installation sur trois autres fours dans le but de réduire les rejets atmosphériques

Démarrage des trieuses au centre de tri afin d'améliorer les opérations de triage et ainsi permettre d'en tirer un produit de plus grande qualité pour le marché de la revente

De toutes les matières reçues au centre de tri en 2019, 97 % ont été mises en valeur (recyclées ou valorisées énergétiquement en cimenteries)

Début des travaux de construction du centre de biométhanisation des matières organiques et des travaux d'ingénierie détaillés au centre de récupération de ces matières

Réduction de 10 000 m² de la zone d'élimination dans les sites d'enfouissement de la Ville dans le but de permettre un meilleur contrôle des impacts environnementaux

RÉSULTATS

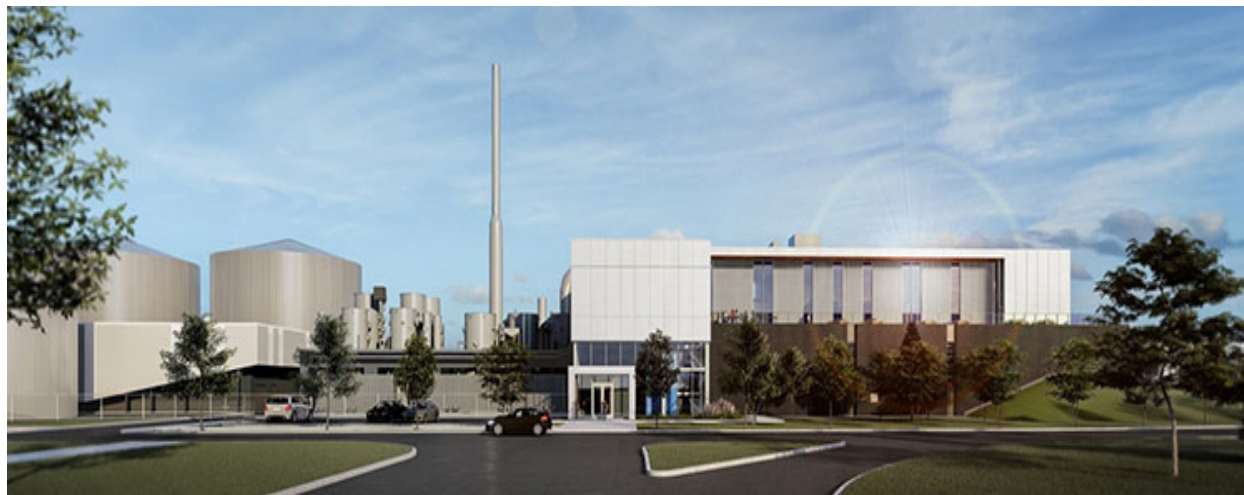
Les dépenses de la DGA Eau et valorisation énergétique se chiffrent à 61,9 M\$, soit un écart favorable de 1,0 M\$ (1,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 24 – Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Traitement des eaux	25,5	25,8	26,3	27,2	0,9	3,4%
Projets industriels et valorisation	33,7	36,4	35,6	35,7	0,0	0,1%
Total eau et valorisation énergétique	59,2	62,1	61,9	62,8	1,0	1,5%

Tableau 25 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réel	Budget	Écart 2019 Réel-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	26,4	26,0	-0,4	-1,5%
Énergie	0,3	0,3	0,0	7,1%
Biens et services	35,2	36,5	1,3	3,7%
Total eau et valorisation énergétique	61,9	62,8	1,0	1,5%



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
-0,4	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
0,3	F	Traitement des eaux	F	Délais de dotation
			D	Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées
-0,7	D	Projets industriels et valorisation		
			D	Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant les remplacements requis à la suite de bris à l'incinérateur
1,3	F	Biens et services		
0,6	F	Traitement des eaux	F	Arrêts de l'entretien courant dans les usines de traitement des eaux de Ste-Foy et de St-Pascal, en raison des travaux majeurs qui y sont effectués. Ces entretiens seront repris après la fin des travaux
			F	Augmentation de l'entretien préventif sur certains équipements occasionnant une diminution de travaux ponctuels plus coûteux
			F	Travaux d'entretien non nécessaires en prévision du changement d'un équipement à venir
			F	Nouvelles ententes avec les fournisseurs à des conditions avantageuses
0,7	F	Projets industriels et valorisation	F	Reclassement des honoraires de gestion du centre de tri vers le Service de la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables
			F	Tonnages moins élevés que prévu dans les sites d'enfouissement
			D	Dépenses supplémentaires au centre de tri attribuables : - à l'augmentation du tonnage des matières recyclables - au niveau plus élevé des critères pour le marché de la revente - à des besoins plus importants suivant la modernisation d'équipements
			D	Traitement d'une quantité plus élevée de cendres volantes à la suite de l'amélioration des performances de rejets environnementaux
0,0	F	Énergie (carburant)		
		Voir DGA Services de soutien institutionnel pour analyse globale de l'énergie		
1,0	F	EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE		

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe

Qualité de vie urbaine



QUALITÉ DE VIE URBAINE

Créer et assurer des milieux de vie organisés, harmonieux, animés et sécuritaires pour toute personne sur le territoire de Québec



CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la culture, du patrimoine, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes et des entreprises et organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture; il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions sur le patrimoine et les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats culturels.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de l'identité culturelle de Québec afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

POLICE

Conformément à la Loi sur la police qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L.Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la Loi sur la sécurité civile.

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

L'Office du tourisme de Québec (OTQ) est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'environnement, d'aménagement du territoire et de la mobilité du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2019 se résument comme suit :

CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Réalisation de cinq plaques commémoratives associées au Jura, à Namur, à la Nation huronne-wendat, au parc nautique de Cap-Rouge et à l'écrivaine Claire Martin

Présentation au Palais Montcalm de trois spectacles commémoratifs dans le cadre de la nouvelle série « Québec se souvient »

Attribution de 24 nouveaux toponymes, dont la place de la Nation-Huronne-Wendat et la rue du Coureurs-des-Bois

Ouverture de la bibliothèque de proximité au Centre récréatif Saint-Roch à la suite de la fermeture de la bibliothèque Gabrielle-Roy pour deux ans. L'évènement « Transmutation » a souligné la fermeture de ce lieu avec une vingtaine d'artistes qui y ont pris part en produisant des œuvres éphémères grand format

Tenue de plusieurs activités soulignant le 350^e anniversaire du Service de protection contre l'incendie, dont une exposition au Musée de la civilisation

Réalisation de 18 projets d'art éphémère intégrés aux places publiques de la ville, dont huit expositions extérieures

Installation de dix nouvelles œuvres d'art public, dont celle rendant hommage aux frères Stastny

Début des activités du Théâtre Le Diamant, soutenues par la Ville

Soutien de 33 projets culturels menés dans 40 lieux d'enseignement de Québec touchant plus de 4 000 étudiants

Soutien de cinq églises par une mesure d'aide à la conservation des églises patrimoniales exceptionnelles

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Première année du déploiement du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2019-2024 permettant d'assurer une meilleure gestion de risques sur le territoire par :

- La construction de la caserne 06 – Saulois
- Ajout du volet « intervention en effondrement de structure » dans les activités du service

Plus de 26 400 heures de formation dispensées en lien avec les obligations légales

Conception du plan de maintien de compétences avec le Port de Québec

Situations d'exception : Intervention lors d'inondations printanières de la rivière Saint-Charles et de Beauceville. De plus, 21 journées d'intervention pour des conditions météorologiques extrêmes

Réalisation d'une vingtaine d'activités entourant le 250^e anniversaire du service

Mise en place du nouveau système de répartition assistée par ordinateur (RAO) permettant de géolocaliser et mobiliser les ressources nécessaires selon la nature de chaque incident et d'assurer une meilleure coordination des opérations

Mise en place de deux équipes d'intervention « Hors route » qui interviennent dans les sentiers de VTT et de motoneiges

POLICE

Mise en place d'une équipe FLEX qui est composée de patrouilleurs à temps plein dont l'horaire et l'affectation peuvent être modifiés à l'avance afin d'optimiser la gestion des effectifs lors d'évènements spéciaux et de travaux routiers

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Coordination et soutien en regard de trois situations d'exception potentielles ou avérées en lien avec des inondations et des conditions météorologiques difficiles

Réalisation d'activités de prévention avec les élus municipaux et les partenaires

Déploiement du nouveau Plan de sécurité civile

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Hausse de 6% du nombre d'enquêtes sur des événements survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec (343 enquêtes)

28 % des incendies sont causés par des défaillances électriques

11 % des incendies sont de nature criminelle, en baisse de 4 %

6 % des incendies sont de causes indéterminées, en hausse de 4%

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

109 tournages pour lesquels des permis ont été émis pour un total de 463 jours de tournage, en hausse de plus de 36 % par rapport à l'année précédente, un sommet depuis 10 ans

Accueil du premier tournage américain à grand déploiement sur le territoire de la Capitale-Nationale : Barkskins, une série télévisée de fiction historique produite par Fox 21 et diffusée sur National-Geographic dans plus de 100 pays

Production de cinq séries télévisées de fiction par les compagnies de la région entre mai et décembre 2019 pour un total de 115 jours de tournage

Mise en place d'un nouveau programme de « Soutien aux courts-métrages et webséries » pour lequel trois projets ont été soutenus en 2019

Pour la seconde fois de son histoire, Québec a été nommée la *Ville de la musique de l'année* dans le cadre de la Semaine de la musique canadienne (Canadian Music Week) qui se tenait à Toronto

Hôte du Congrès de la Fédération canadienne des municipalités

Inauguration du Grand Marché de Québec avec la tenue de festivités grand public

Présentation du spectacle de cirque Féria à la place Jean-Béliveau durant toute la période estivale et qui a attiré près de 150 000 personnes

Célébration du 20^e anniversaire du jumelage entre la ville de Québec et celle de Namur à l'occasion de la Fête de la ville

Bonification du financement de 4 événements afin d'y intégrer le volet « vivre ensemble » dont l'objectif est de continuer à bâtir des ponts entre les citoyens de tous les horizons et de toutes les origines et de créer des moments propices aux rencontres et à l'échange

OFFICE DU TOURISME

Sur le plan touristique, l'année 2019 a dépassé le record de fréquentation établi l'an passé, en hausse de 0.2 %. Près de 2 827 000 chambres ont été louées dans la région de Québec

Démarches communes de l'Aéroport de Québec (YQB) et de l'Office dans le but d'améliorer la desserte aérienne en vols directs

Nouveau partenariat conclu avec l'Association hôtelière de la région de Québec permettant de créer un fonds pour des projets communs à partir d'une réduction des crédits marketing habituellement offerts aux établissements d'hébergement

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Réalisation d'une étude d'impact sur les déplacements des citoyens dans le cadre de l'implantation du projet de réseau structurant de transport en commun

Dépôt du projet de stratégie en sécurité routière à la suite d'une vaste consultation publique

Mise en œuvre d'un projet pilote pour atténuer la vitesse sur la rue Berrouard

Plus de 26 100 interventions en temps réel ont été effectuées par le Centre de gestion de la mobilité intelligente afin de prévenir et d'atténuer les épisodes de congestion routière

Près de 996 800 transactions ont été effectuées à l'aide de l'application mobile Copilote, soit 39,7 % des transactions associées aux bornes de stationnement sur rue, en hausse de 18,4 % par rapport à 2018

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Élaboration de la Vision de l'habitation et la tenue du forum citoyen sur l'habitation

Ajout de 22 km aux voies et pistes du réseau cyclable

Contribution à 15 projets de nouveaux développements résidentiels pour la création de 284 nouvelles unités et des investissements de 82 M\$

Conception des Jardins du Corps-de-Garde et de la place de la Nation-Huronne-Wendat

Coordination d'une douzaine de projets d'habitations « Accès Logis » à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec

Réalisation d'un bilan des actions municipales en adaptation aux changements climatiques

Réalisation d'actions de concertation pour le secteur des Carrières dans l'arrondissement des Rivières

Plusieurs projets importants ont démarré en 2019, notamment :

- Élaboration d'un plan d'action en agriculture urbaine;
- Coordination de projets privés de développement d'une valeur de plus de 1 G\$, tels que le projet de la CNESST, le Domaine Sous-les-Bois et le Domaine de Sillery;
- Élaboration d'un plan d'action d'écoresponsabilité à ExpoCité;
- Conception de la place Jacques-Cartier;
- Démarche de cocréation pour le réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest;
- Réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques régis par une obligation légale.

Gestion de plus de 32 programmes de subventions en habitation représentant le traitement de 876 dossiers admissibles pour un total de 15,5 M\$ en subvention, soit une hausse de plus de 40% des montants versés sur deux ans

RÉSULTATS

Les dépenses 2019 de la DGA Qualité de vie urbaine totalisent 263,8 M\$, soit un écart favorable de 0,8 M\$ (0,3%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 26 – Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget	Écart 2019	
	2017	2018	2019	2019	Réal-Budget	
Culture, patrimoine et relations internationales	25,5	26,5	27,6	26,8	-0,8	-3,1%
Protection contre l'incendie	60,0	56,9	58,3	58,1	-0,2	-0,3%
Police	120,6	121,8	126,2	125,6	-0,6	-0,4%
Bureau de la sécurité civile	0,9	1,0	1,7	1,7	0,0	2,4%
Commissariat aux incendies	0,8	1,0	1,0	0,9	-0,1	-7,0%
Bureau des grands événements	12,9	11,3	11,7	13,0	1,2	9,4%
Office du tourisme de Québec	21,1	22,5	23,7	23,5	-0,2	-1,0%
Transport et mobilité intelligente	3,2	4,4	4,6	5,3	0,6	12,2%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,6	8,9	9,7	0,7	7,6%
Total qualité de vie urbaine	253,8	254,9	263,8	264,6	0,8	0,3%

Tableau 27 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31-12-2019	Réal	Budget	Écart 2019	
			Réal-Budget	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	201,9	201,7	-0,1	-0,1%
Biens et services	61,9	62,8	0,9	1,5%
Total qualité de vie urbaine	263,8	264,6	0,8	0,3%



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-0,1	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-1,2	D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour soutenir et effectuer notamment les opérations policières, les événements spéciaux, les inondations et le verglas D Écart résultat de la budgétisation d'une partie des ajustements salariaux dans les frais généraux de la Ville F Mouvements de personnel, délais de dotation de postes et ajustement des avantages sociaux
0,6	F	Transport et mobilité intelligente	F Prêts de ressources au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun F Délais de dotation de postes
0,7	F	Planif. de l'aménagement et de l'environnement	F Délais de dotation de postes F Prêts de ressources au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun
-0,2	D	Autres unités administratives	D Autres éléments
0,9	F	Biens et services	
-1,0	D	Culture, patrimoine et relations internationales	D Dépenses d'exploitation additionnelles pour le Palais Montcalm (revenus supplémentaires équivalents) D Subvention versée au Théâtre Le Diamant pour l'acquisition d'équipements spécialisés
0,6	F	Police	F Coûts de certains contrats inférieurs aux prévisions F Besoins en formations et en déplacements moindres qu'anticipés
1,3	F	Bureau des grands événements	F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation de différents événements F Économies sur les services municipaux à la suite de la révision des besoins de ceux-ci
0,8	F	QUALITÉ DE VIE URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES



SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette a atteint 296,7 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 3,8 M\$ (1,3%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 28 – Service de la dette nette
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Remboursement de capital	196,6	196,9	188,6	187,8	-0,8	-0,4%
Frais de financement	58,6	58,3	57,7	60,7	3,0	5,0%
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	44,4	50,0	50,0	50,0	0,0	0,0%
Autres affectations	0,0	0,0	0,4	2,0	1,6	80,2%
Service de la dette	299,6	305,2	296,7	300,5	3,8	1,3%
Moins : Revenus associés au service de la dette **	58,8	69,3	67,8	68,8	-1,0	1,5%
Service de la dette nette	240,8	235,9	228,9	231,7	2,8	1,2%

** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,8 D	Remboursement de capital Honoraires de gestion du centre de tri attribuable au remboursement de capital et d'intérêts sur des immobilisations acquises par l'exploitant maintenant présentées au service de la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables appliquées au rapport financier (NCSP)
3,0 F	Frais de financement Taux d'intérêt inférieurs aux prévisions
1,6 F	Affectations Annulation de l'affectation de la réserve financière pour le remboursement des obligations PL-54 en lien avec la réalisation de gains actuariels constatés lors du dépôt des évaluations actuarielles des régimes de retraite au 31 décembre 2018
-1,0 D	Revenus associés au service de la dette Revenus d'intérêts associés à des tiers
2,8 F	Service de la dette nette

* F : écart favorable

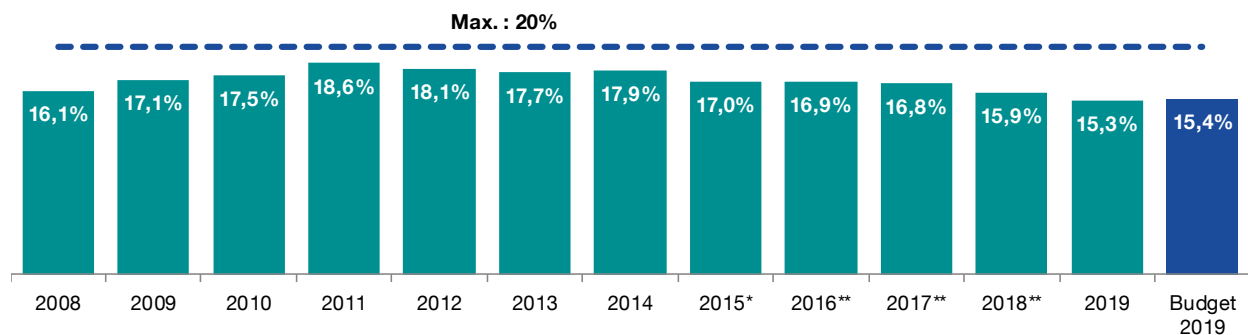
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20%; ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2019, ce ratio se situe à 15,3%, soit en deçà de 20% et le niveau le plus faible depuis les 12 dernières années.

Graphique 10 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le

remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements génère également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette.

La dotation de départ de cette réserve était de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement du même montant, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année, cible qui a été atteinte en 2018. Cette réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2019 est de 50,0 M\$.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense en service de la dette. Ce mode de financement s'avère être un outil efficace, particulièrement en contexte de hausses de taux d'intérêt.

RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 124,0 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 2,2 M\$ (1,8%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Paiement comptant d'immobilisations
(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget
Paiement comptant d'immobilisations	96,2	111,4	124,0	126,2	2,2 1,8%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
2,2 F Paiement comptant d'immobilisations	Retour d'excédent de financement provenant d'exercices antérieurs à la suite de la fermeture de projets
2,2 Paiement comptant d'immobilisations	

* F : écart favorable
D : écart défavorable

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 174 M\$ en 2019.

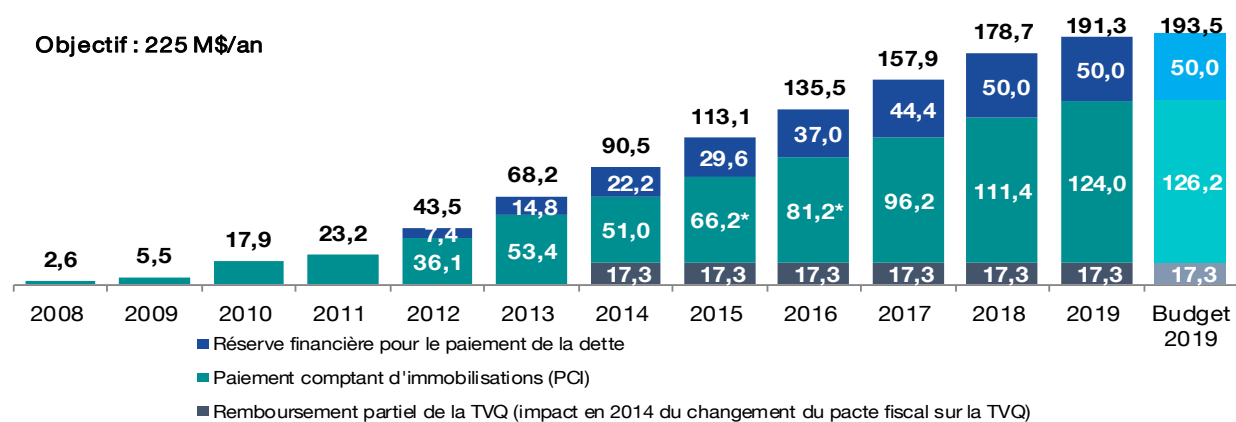
Comme le prévoit le cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement à compter de cette date.

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 769,9 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 255,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette pour un total de 1 025,3 M\$.

Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2019, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

Graphique 11 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette
(en millions de dollars)



* Incluant 2,5 M\$ en 2015 et 3,4 M\$ en 2016 liés au traitement des droits imposés aux exploitants des carrières et sablières dorénavant comptabilisés au bilan comme revenus reportés.

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Depuis 2016, les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

RÉSULTATS

La charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges sociales et cotisations ont atteint 57,8 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 6,1 M\$ (9,5%) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 129,3 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 0,6 M\$ (0,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 30 – Contributions aux organismes
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	115,2	118,5	119,8	119,8	0,0	0,0%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,4	3,4	3,3	3,3	0,0	-0,5%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	4,8	5,3	5,5	6,1	0,6	10,1%
Autres organismes	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	-0,6%
Total contributions aux organismes	124,1	127,9	129,3	129,9	0,6	0,5%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,6 F Contributions aux organismes	Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
0,6 F Contributions aux organismes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer, l'équité salariale, etc. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités, etc.). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et sites contaminés).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 23,5 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 5,2 M\$ (18,2%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Autres frais
(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
Contingent	0,0	0,0	0,0	5,0	5,0	100,0%
Créances douteuses	0,6	0,6	1,1	0,8	-0,4	-53,2%
Divers autres frais	25,5	55,5	22,4	23,0	0,6	2,8%
Total autres frais	26,1	56,1	23,5	28,8	5,2	18,2%

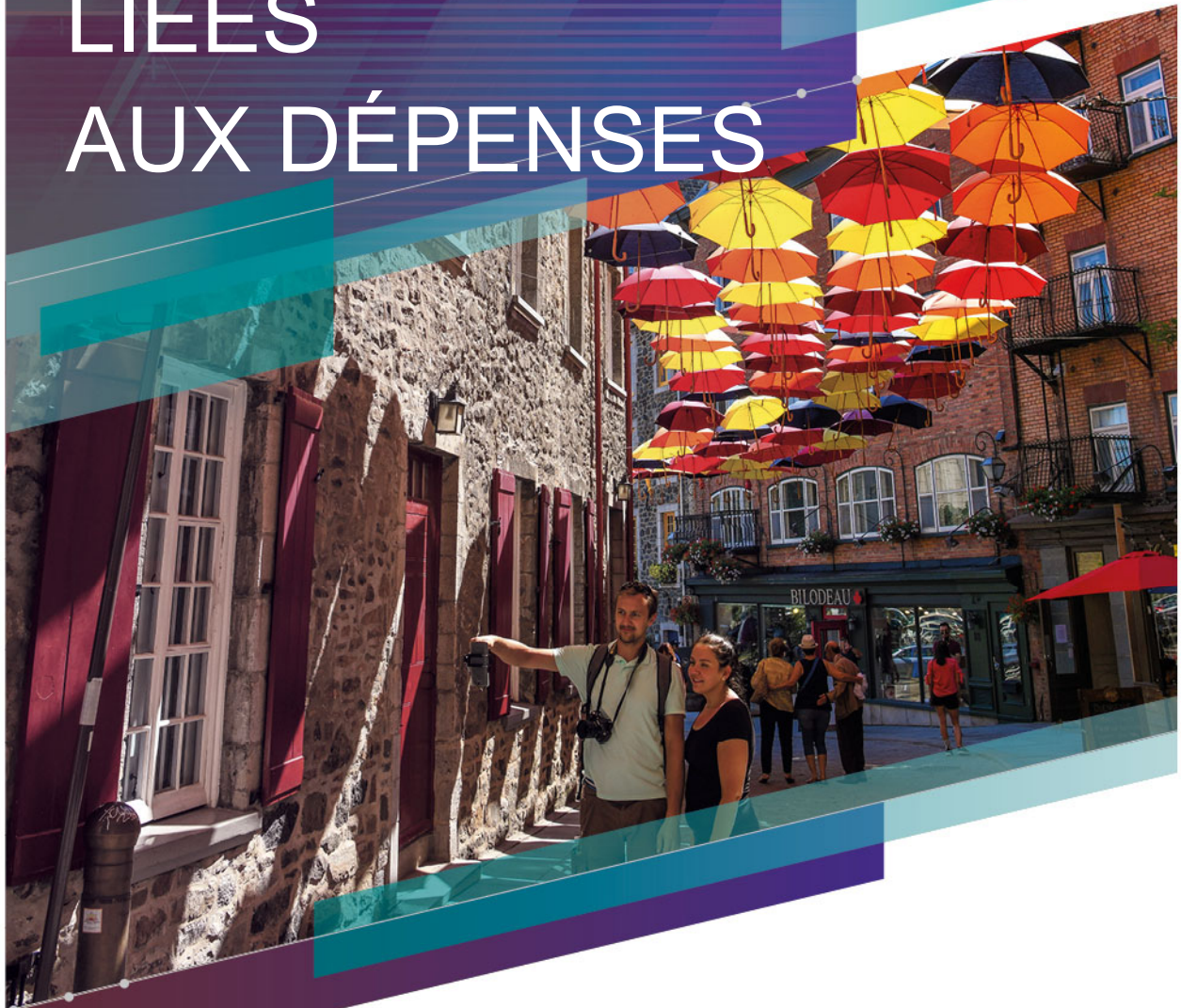
ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Contingent	
5,0 F	Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé dans les unités administratives
-0,4 D Créances douteuses	
-0,4 D	Créances douteuses supérieures aux prévisions
0,6 F Divers autres frais	
4,5 F	Ajustement annuel de la provision pour indemnités selon les nouvelles estimations des risques en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
-3,3 D	Ajustement des provisions pour sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
-0,8 D	Intérêts sur remboursement de taxes supérieurs aux prévisions principalement attribuables aux contestations des valeurs inscrites au rôle d'évaluation triennal
0,2 F	Autres éléments
5,2 F Autres frais	

* F : écart favorable
D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



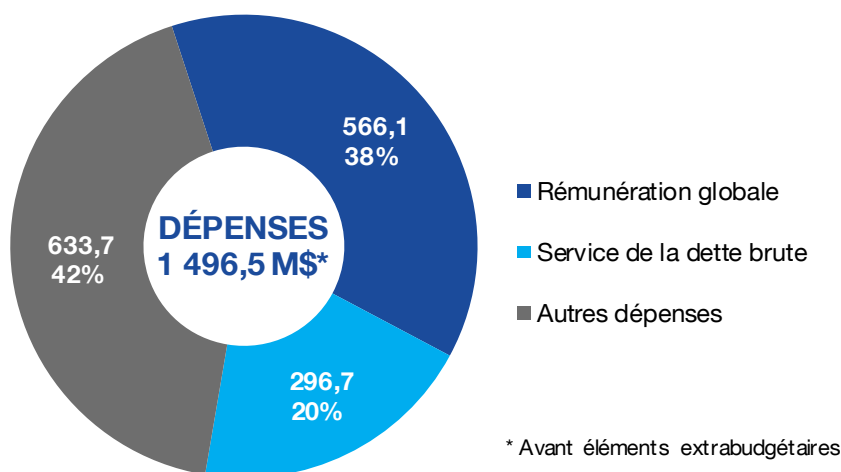
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 32 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019
Rémunération globale	568,0	546,4	566,1
Service de la dette brute	299,6	305,2	296,7
Autres dépenses			
Transport et communications	14,7	17,2	19,2
Services profes., techniques et autres	141,1	145,6	192,4
Location, entretien et réparation	31,2	33,1	36,8
Fourniture de services publics	33,1	36,0	36,2
Biens non durables	33,9	33,4	34,8
Biens durables	8,1	9,3	10,0
Contributions à des organismes	178,7	185,7	162,1
Autres objets	21,5	54,8	16,9
Affectations	<u>102,6</u>	<u>112,6</u>	<u>125,2</u>
Total autres dépenses	564,9	627,7	633,7
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 432,5	1 479,3	1 496,5
Éléments extrabudgétaires	22,5	30,8	26,7
Total dépenses	1 455,0	1 510,1	1 523,2

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale et les dépenses de financement comptent pour plus de la moitié des dépenses de la Ville, soit 58% en 2019.

Graphique 12 – Dépenses par objet 2019
(en millions de dollars)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.



La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 37,8% des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.

RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 566,1 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 8,8 M\$ (1,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Rémunération globale
(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Budget 2019	Écart 2019 Réel-Budget	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	306,0	308,9	323,6	342,8	19,2	5,6%
Rémunération occasionnelle	<u>50,9</u>	<u>54,3</u>	<u>52,5</u>	<u>37,6</u>	<u>-14,9</u>	<u>-39,6%</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	356,9	363,2	376,1	380,4	4,3	1,1%
Autres rémunérations	38,2	36,1	40,4	32,4	-7,9	-24,5%
Total rémunération	395,1	399,3	416,5	412,9	-3,6	-0,9%
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	62,7	63,9	66,8	73,1	6,2	8,5%
Régimes de retraite						
Charges des services courants	33,0	33,5	32,3	37,5	5,2	13,9%
Charge d'équilibre	<u>78,9</u>	<u>51,2</u>	<u>50,5</u>	<u>51,5</u>	<u>1,0</u>	<u>2,0%</u>
Total régimes de retraite	111,9	84,7	82,7	89,0	6,2	7,0%
Total charges de l'employeur	174,6	148,6	149,6	162,1	12,6	7,7%
Total rémunération globale	569,7	547,9	566,1	574,9	8,8	1,5%

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 376,1 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 4,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes et la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 40,4 M\$ en 2019, soit un écart défavorable de -7,9 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 4,3% par rapport à l'année précédente.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-3,6 D RÉMUNÉRATION	
4,3 F Rémunération régulière et occasionnelle	
5,7 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
1,0 F	Prêts de ressources, principalement au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun
-1,5 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout
-1,2 D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu
0,3 F	Autres éléments
-7,9 D Autres rémunérations	
-5,9 D	Heures supplémentaires requises pour le bon déroulement d'événements spéciaux et pour diverses opérations policières, pour le déneigement et l'entretien des voies de circulation, pour les opérations d'aqueducs et d'égout, pour des travaux à l'incinérateur et pour les bris et appels d'urgence au traitement des eaux
-1,8 D	Application du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
-0,9 D	Primes supérieures aux prévisions pour les policiers
0,7 F	Ajustement des provisions pour les autres frais liés à la rémunération afin de refléter les nouvelles estimations
-3,6 D Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 149,6 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 12,5 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
12,5 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
6,2 F Charges sociales et autres cotisations	
6,4 F Assurances :	
	F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire pour l'assurance du personnel retraité
-0,2 D Avantages sociaux futurs :	
	D Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
6,2 F Régimes de retraite	
5,2 F Charges des services courants :	
	F Cotisation de solvabilité versée par TIRU Canada au régime de retraite en lien avec la scission du régime de retraite des employés du centre de récupération de la ville de Québec
	F Ajustements relatifs aux cotisations versées en trop au régime des pompiers à la suite du dépôt des nouvelles évaluations post restructuration
1,0 F Charges d'équilibre :	
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
	D Versements de cotisations de solvabilité et de provisions pour frais
	F Rendement des régimes supérieur aux prévisions
12,5 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant, déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 34 – Régimes de retraite **
(en millions de dollars)

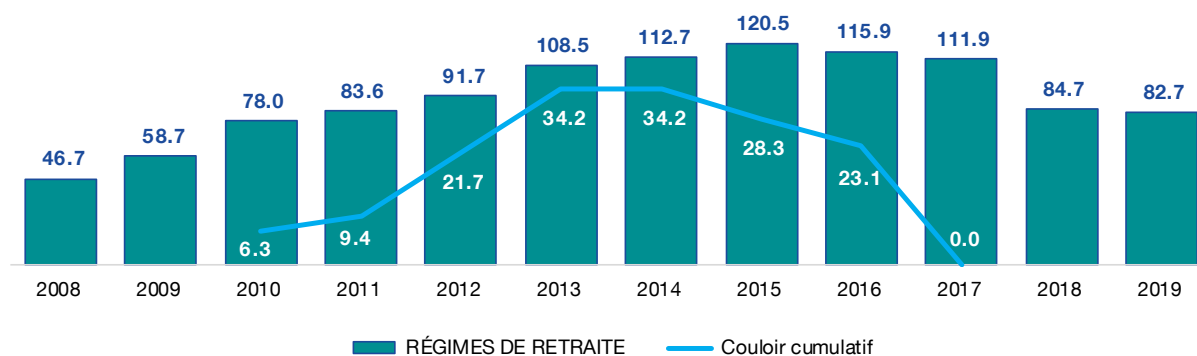
RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2019	Écart 2019	
	2017	2018	2019		Réel-Budget	
Charge des services courants	33,0	33,5	32,3	37,5	5,2	13,9%
Charge d'équilibre						
Amortissement	21,5	19,7	20,3	19,7	-0,6	-2,9%
Dépense d'intérêt	21,7	19,5	18,9	20,5	1,7	8,1%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	12,6	12,0	11,3	11,2	-0,1	-0,5%
Total charge d'équilibre	55,8	51,2	50,5	51,5	1,0	2,0%
Total régimes de retraite (taxation requise)	88,8	84,7	82,7	89,0	6,2	7,0%
Remboursement du couloir : Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir*	23,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	111,9	84,7	82,7	89,0	6,2	7,0%

* Mesure d'allègement permise par le MAMH à la suite de la crise financière de 2008

** Réel 2017, 2018 et 2019 ainsi que le budget de 2019 redressés afin de se conformer à la présentation de l'information financière du MAMH

Les dépenses liées aux régimes de retraite ont atteint 82,7 M\$ en 2019. Telles que présentées dans le graphique ci-dessous, ces dépenses sont en diminution depuis 2015.

Graphique 13 – Régimes de retraite
(en millions de dollars)



EFFECTIF

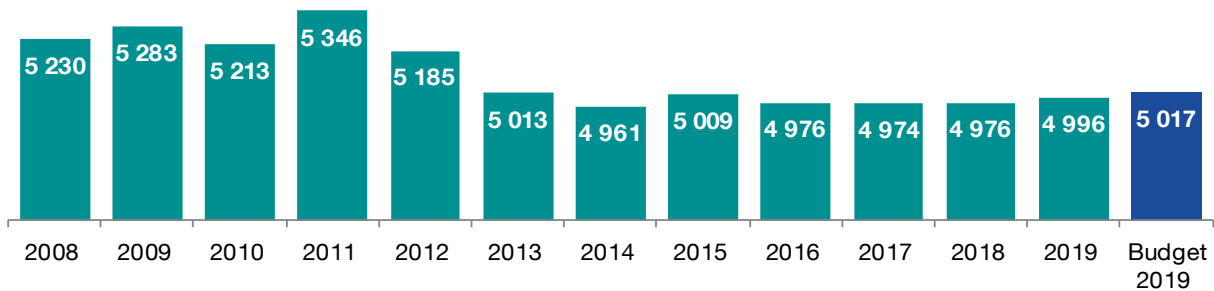
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



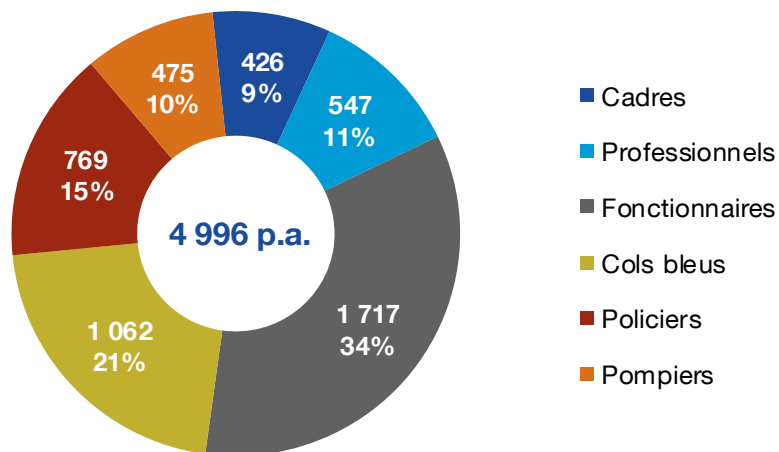
RÉSULTATS

L'effectif a atteint 4 996 p.a. en 2019, soit un écart favorable de 21,0 p.a. (0,4%) par rapport aux prévisions budgétaires. L'effectif est relativement constant depuis sept ans.

Graphique 14 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Graphique 15 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

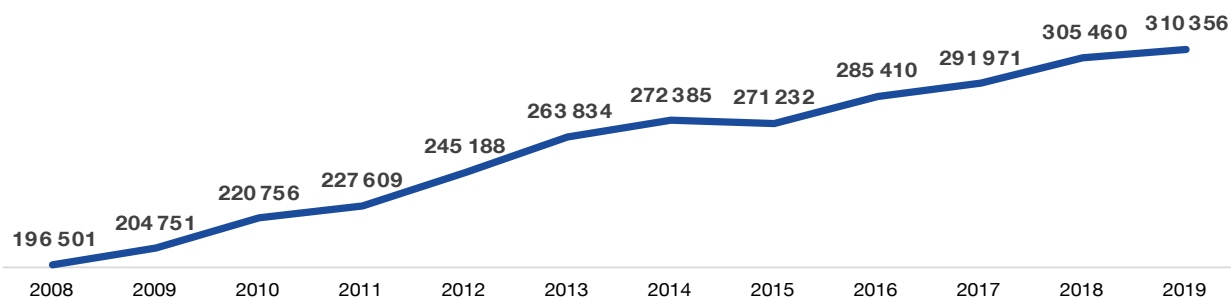
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
21,0 F Effectif	
F	Délais de dotation de postes
F	Mouvements de personnel (départs à la retraite, congés de maladie, congés de maternité ou parentaux)
F	Affectations de ressources à des projets spécifiques
D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu
D	Heures de travail supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts
21,0 F Effectif total	
* F : écart favorable	
D : écart défavorable	

Mesure de rendement de l'effectif

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 196 501 \$ de revenu, alors qu'en 2019, elle compte un employé par tranche de 310 356 \$, soit une augmentation de la productivité de 57,9%.

Graphique 16 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)*
(en dollars)



* Revenus totaux excluant éléments extrabudgétaires / Effectif

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalent aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Cette année, les éléments extrabudgétaires sont légèrement déficitaires. Les revenus atteignent 25,9 M\$, alors que les dépenses afférentes à ces projets sont de 26,7 M\$, pour un déficit des revenus sur les dépenses de -0,8 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

La Ville ne prépare pas de budget pour ces fonds. Voici les soldes de ceux-ci au 31 décembre 2019.

Tableau 35 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en millions de dollars)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,7
Nouvelle ville	
Reprise et acquisition de terrain	25,0
Acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	21,4
Prévoyance	20,0
Autoassurance	8,7
Programme Rénovation Québec	7,8
Cession d'immeubles industriels	4,3
Cession autres actifs	3,4
Déneigement	3,0
Travaux d'aménagement aux dépôts à neige existants	3,0
Contribution Académie Saint-Louis	2,1
Autres	4,6
Total excédents de fonctionnement affectés	104,0
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	208,7
Grands événements	5,3
Appui au développement économique	4,7
Entrepreneuriat	2,3
Élections	2,2
Paieement de la dette	0,2
ACCORD Capitale Nationale	0,2
Autres (environnementale, incinérateur, infrastructures de surface)	0,1
Total réserves financières	223,7
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	8,4
Fonds local d'investissement	5,6
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,2
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	0,1
Total fonds réservés	16,6
Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	344,3

Excédents de fonctionnement affectés

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel : 8,7 M\$	Réel : 3,0 M\$	Réel : 20,0 M\$

Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des réserves
2011	Prévoyance Affaissements de terrains survenus dans l'arrondissement de Charlesbourg
2012	Prévoyance Perte potentielle de revenus sur les ventes de vapeur produite par l'incinérateur Crise de la légionellose
2013	Prévoyance Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013
2014	Neige Rudes conditions climatiques de la période hivernale
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Neige Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
2019	Neige Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse majeure des prix des contrats de déneigement découlant de la rareté des fournisseurs offrant le service

Réserves financières

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

Fonds réservés

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : Fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2019 présentent un excédent de fonctionnement de 53,3 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté du 1^{er} janvier 2019 pour un total cumulé de 119,1 M\$.

Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en millions de dollars)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019
Excédent de fonctionnement non affecté au 01-01-2019	121,9
Renflouement des excédents de fonctionnement affectés (réserves) selon les cibles établies	-1,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la reprise et à l'acquisition de terrains	-25,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté pour le Programme accès famille	-5,0
Appropriation pour l'équilibre budgétaire 2020	-4,3
Virement de projets d'investissement (notamment paiement comptant d'immobilisation)	8,2
Création d'un excédent affecté à des travaux d'aménagement aux dépôts à neige existants	-3,0
Création d'un excédent affecté à l'acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	-21,4
Création d'un excédent affecté pour une contribution à l'Académie Saint-Louis	-2,1
Dépôt provisionnel nécessaire dans le cadre d'une procédure d'expropriation pour un immeuble	-0,6
Financement de l'acquisition d'un terrain à des fins municipales	-1,9
Excédent de fonctionnement avant résultats 2019	65,8
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2019	53,3
Excédent de fonctionnement non affecté au 31-12-2019	119,1
Renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de déneigement	-17,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à la reprise et à l'acquisition de terrains	-15,0
Création d'un excédent affecté pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social	-15,0
Bonification de l'excédent affecté pour le Programme Rénovation Québec	-6,0
Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 5 mai 2020	66,1

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Voici les résultats financiers 2019 en fonction de ce partage de compétences :

Tableau 37 – Sommaire des résultats

(en millions de dollars)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,2	1 192,0	1 195,2
Quotes-parts	648,6	-609,1	39,5
Transferts	32,5	33,6	66,1
Services rendus	36,8	28,0	64,8
Imposition de droits	0,1	48,6	48,7
Amendes et pénalités	11,2	13,7	24,9
Intérêts	9,8	13,3	23,1
Autres revenus	0,5	12,8	13,3
Affectations	12,5	62,5	75,0
Total revenus	755,2	795,4	1 550,6
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	40,4	36,3	76,7
Services de proximité	43,9	251,5	295,4
Soutien institutionnel	91,7	75,8	167,5
Qualité de vie urbaine	222,1	41,7	263,8
Eau et valorisation énergétique	61,9	0,0	61,9
Total dépenses des unités administratives	459,9	405,3	865,2
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	27,9	29,9	57,8
Contributions aux organismes	125,3	4,0	129,3
Autres frais	8,1	15,4	23,5
Total autres dépenses	161,3	49,3	210,6
Total dépenses avant dépenses de financement	621,2	454,6	1 075,8
Service de la dette	90,8	205,9	296,7
Total dépenses avant PCI	712,0	660,5	1 372,5
Paieement comptant d'immobilisations (PCI)	47,9	76,1	124,0
Total dépenses	759,9	736,6	1 496,5
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	-4,7	58,8	54,1
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	18,5	7,4	25,9
Dépenses	19,3	7,4	26,7
Écart des revenus sur les dépenses	-0,8	0,0	-0,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	-5,5	58,8	53,3

Tableau 38 – Dépenses des unités administratives
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	4,5	4,5
Direction générale	2,5	2,8	5,3
Vérificateur général	0,8	0,7	1,5
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,1	0,3
Ressources humaines	7,3	7,0	14,3
Finances	4,5	5,3	9,8
Affaires juridiques	10,9	4,5	15,4
Communications	3,5	3,6	7,1
Greffe et archives	1,5	3,0	4,5
Développement économique et grands projets	9,2	4,8	14,0
Total direction générale	40,4	36,3	76,7
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Loisirs, sports et vie communautaire	3,6	34,5	38,1
Ingénierie	5,6	9,8	15,4
Interaction citoyenne	2,9	4,0	6,9
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,4	7,7	8,1
Arrondissement des Rivières	0,3	4,2	4,5
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	0,4	3,8	4,2
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	3,6	3,7
Arrondissement de Beauport	0,3	2,9	3,2
Arrondissement de La Haute-St-Charles	0,1	4,3	4,4
Entretien des voies de circulation	11,3	99,9	111,2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,8	28,3	33,1
Gestion des matières résiduelles	8,6	22,3	30,9
Gestion du territoire	0,0	12,3	12,3
Prévention et qualité du milieu	5,5	13,8	19,3
Total services de proximité	43,9	251,5	295,4
SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL			
Technologies de l'information	18,9	14,9	33,8
Évaluation	8,8	0,0	8,8
Approvisionnements	3,9	3,6	7,5
Gestion des immeubles	39,0	37,0	75,9
Gestion des équipements motorisés	12,3	20,4	32,7
ExpoCité	8,8	0,0	8,8
Total soutien institutionnel	91,7	75,8	167,5
QUALITÉ DE VIE URBAINE			
Culture, patrimoine et relations internationales	5,2	22,4	27,6
Protection contre l'incendie	58,3	0,0	58,3
Police	126,2	0,0	126,2
Bureau de la sécurité civile	1,7	0,0	1,7
Commissariat aux incendies	1,0	0,0	1,0
Bureau des grands événements	4,3	7,4	11,7
Office du tourisme	23,7	0,0	23,7
Transport et mobilité intelligente	1,3	3,3	4,6
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,4	8,5	8,9
Total qualité de vie urbaine	222,1	41,7	263,8
EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE			
Traitement des eaux	26,3	0,0	26,3
Projets industriels et valorisation	35,6	0,0	35,6
Total eau et valorisation énergétique	61,9	0,0	61,9
Total dépenses des unités administratives	459,9	405,3	865,2

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes, elle, fait l'adéquation et explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire.

Pour cette raison, une conciliation est nécessaire.

Tableau 39 – Conciliation du rapport financier et de la reddition financière

(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019	Rapport financier	Ajustements	Reddition financière
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	1 524,8	(33,3)	1 491,5
Éléments fiscaux	85,0		85,0
Total revenus	1 609,8	(33,3)	1 576,5
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	1 430,5	(33,3)	1 397,1
Éléments fiscaux	126,0		126,0
Total dépenses	1 556,5	(33,3)	1 523,2
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	53,3	0,0	53,3

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 85,0 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actif, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de 6,2 M\$
- Les revenus provenant des placements tels que le remboursement ou produit de cession ainsi que les provisions pour réduction de valeur pour 0,5 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement -51,4 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour 129,7 M\$.

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 126,0 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations inclus dans le rapport financier pour un montant de -240,4 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme de 202,2 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnements pour -50,9 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, aux réserves financières et aux fonds réservés pour un montant de 215,1 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 33,3 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

Investissements et dette



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le PTI inclut les investissements en transport collectif.

Le PTI de la Ville de Québec (excluant le transport collectif) totalisait 1 403,3 M\$ pour 2019-2021, dont 487,7 M\$ pour l'année 2019.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 16,5 G\$ au 31 décembre 2019.

Valeur des actifs de la Ville*



*Excluant le transport collectif

Tableau 40 – Budget d'investissement 2019 (Programme triennal d'immobilisations 2019-2021)
(en millions de dollars)

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2019	2020	2021	TOTAL	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	487,7	531,7	383,9	1 403,3	100%
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC					
Emprunts par obligations	206,0	260,9	149,9	616,7	44%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	41,6	14,3	6,2	62,0	4%
Budget de fonctionnement (PCI)	130,5	143,2	156,2	429,9	31%
Financement à la charge de la Ville	378,1	418,4	312,3	1 108,6	79%
Financement externe	109,6	113,3	71,7	294,6	21%
Financement total	487,7	531,7	383,9	1 403,3	100%

Les investissements sont une dépense effectuée en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2019, les sommes investies sur le territoire de la Ville (excluant le RTC) atteignent 467,3 M\$, affichant un niveau de réalisation supérieur à celui de l'année précédente. Des variations à la hausse sont enregistrées sur le plan des investissements en infrastructure, en bâtiments et en raison du réseau structurant de transport en commun.

Ces investissements comprennent notamment les investissements dans les centres communautaires, le Grand Marché de Québec, le centre de glace et le centre de biométhanisation.

Tableau 41 – Réalisation des investissements
(en millions de dollars)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2017	2018	2019	
Infrastructures	178,3	260,2	198,2	205,6	44,0%
Bâtiments	47,5	34,4	74,8	116,1	24,8%
Véhicules	8,6	7,4	9,5	12,5	2,7%
Ameublement et équipement de bureau	17,9	25,1	34,4	42,9	9,2%
Machinerie, outillage et équipements divers	4,7	9,0	5,6	3,8	0,8%
Terrains	4,5	7,4	11,4	8,9	1,9%
Réseau structurant de transport en commun	0	0,0	0,0	24,6	5,3%
Sous-total immobilisations	261,5	343,5	333,9	414,3	88,7%
Dépenses non capitalisables	48,6	50,8	57,1	53,0	11,3%
Sous-total immo. incluant non capitalisables	310,1	394,3	391,0	467,3	100,0%
Cessions, échanges et autres éléments financiers	29,5	18,5	28,4	10,9	
Total investissements	339,6	412,8	419,4	478,2	

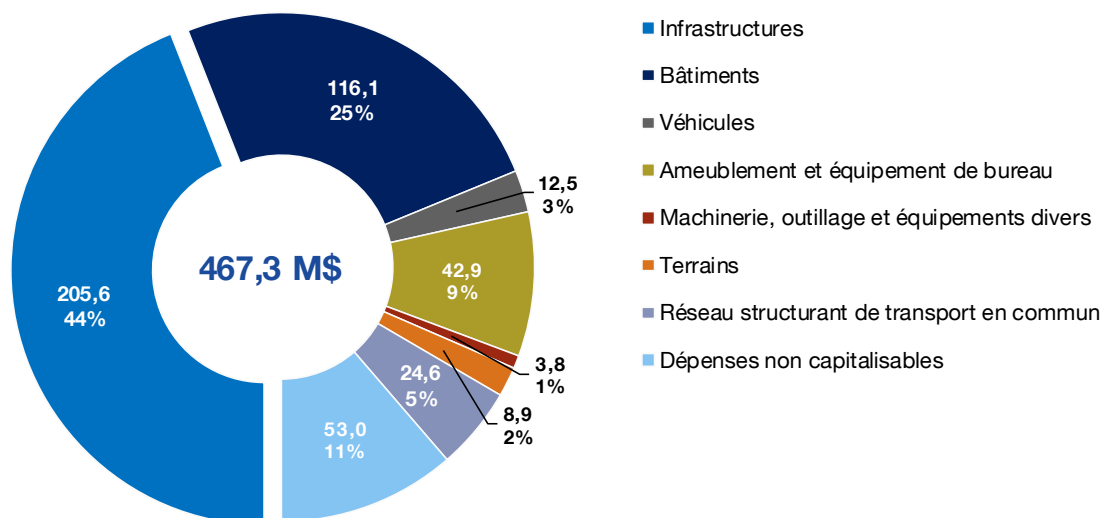
* Il est convenu que les dépenses qui contribuent à la croissance, à l'essor, à la progression, à l'expansion, à la transformation et à l'amélioration des actifs doivent être capitalisées. Conséquemment, les dépenses non capitalisables font notamment référence à l'exploitation, à l'entretien, à la réhabilitation, au renouvellement d'une partie d'un actif ou aux contributions financières.

** Le total des investissements représente 30,7 M\$ pour 2019 en incluant les investissements qui ont dû être comptabilisés dans les autres catégories.

Composition des investissements

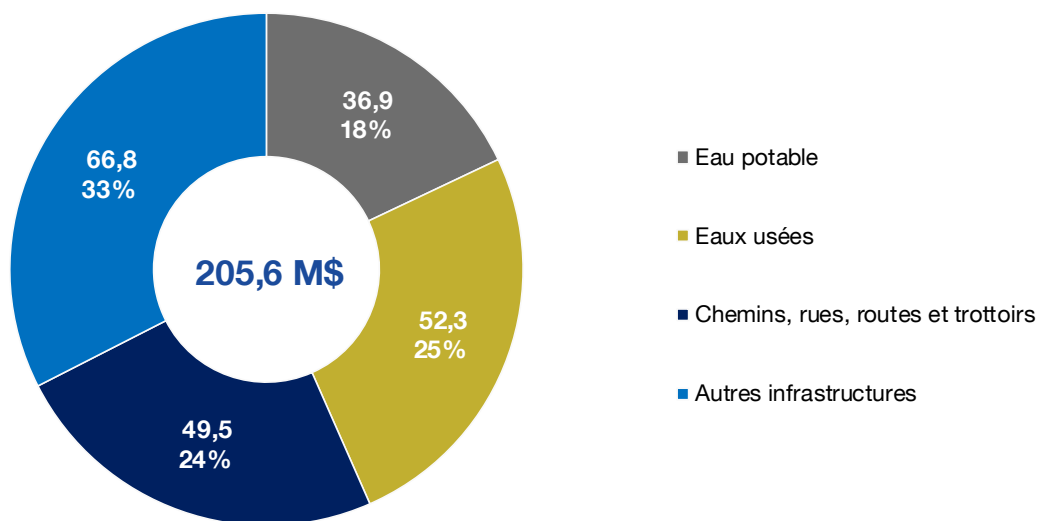
À l'analyse des investissements de 467,3 M\$ réalisés, on remarque qu'une grande portion des investissements est consacrée à la catégorie des infrastructures municipales, qui compte pour 44,0% des investissements totaux, soit 205,6 M\$.

Graphique 17 – Composition des investissements totaux
(en millions de dollars)



La répartition des investissements en infrastructures municipales montre que ce sont ceux en eaux potables et usées qui comptent pour la majorité des investissements, avec 43,4%, en accord avec la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout. De plus, la catégorie « autres infrastructures » occupe également une grande part de ces investissements, soit 33%, une résultante des sommes investies pour le centre de biométhanisation et pour les centres communautaires. Finalement, les investissements pour les chemins, rues, routes et trottoirs représentent 24,1% des investissements suivant les sommes dédiées au programme de réfection et de réhabilitation des chaussées.

Graphique 18 – Composition des investissements en infrastructures municipales
(en millions de dollars)



Les investissements de 467,3 M\$ se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 178,1 M\$ (38%) et le développement des infrastructures pour 289,2 M\$ (62%).

Tableau 42 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en millions de dollars)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019	2018	2019
Technologies de l'information	30,0	35,7
Culture, patrimoine et relations internationales	13,9	20,0
Loisirs, sports et vie communautaire	38,4	68,8
Développement économique et grands projets	39,1	30,6
Transport et mobilité intelligente	20,7	11,3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	31,3	38,2
Traitement des eaux	23,1	31,8
Ingénierie	120,3	80,2
Gestion des immeubles	34,6	49,6
Gestion des équipements motorisés	13,2	14,4
Projets industriels et valorisation	15,6	41,9
Entretien des voies de circulation	0,2	0,4
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	0,7	0,9
Gestion des matières résiduelles	2,0	3,7
Prévention et qualité du milieu	7,8	9,1
Réseau structurant de transport en commun		30,7
Total réalisation des investissements par les unités administratives	391,0	467,3
Cessions et échanges	28,4	10,9
Total réalisation des investissements	419,4	478,2

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

44,8 M\$		Travaux liés au traitement des EAUX et aux ouvrages d'eau	(1)
38,0 M\$		Réhabilitation et réaménagement des CHAUSSÉES et TROTTOIRS	(2)
36,8 M\$		Construction du CENTRE DE GLACE et réaménagement de la BASE DE PLEIN-AIR de Sainte-Foy	
30,7 M\$		Réseau structurant de TRANSPORT EN COMMUN	
24,5 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION de l'agglomération de Québec	
21,4 M\$		PROJETS TECHNOLOGIQUES facilitant l'accès des services aux citoyens	
18,6 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (YMCA Saint-Roch, Bardy et des Chutes)	
16,6 M\$		Projets relatifs à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL liant le ministère de la Culture et des Communications et la Ville	(3)
15,5 M\$		Construction et réfection de BÂTIMENTS MUNICIPAUX	
14,3 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION	
10,4 M\$		Réhabilitation des CONDUITES D'AQUEDUC et D'ÉGOUT	
10,4 M\$		Acquisitions de TERRAINS	
8,6 M\$		Mesures en HABITATION : Fonds de développement du logement social de Québec, Programme Rénovation Québec et Programme accès famille	
7,9 M\$		Construction du GRAND MARCHÉ de Québec	
7,5 M\$		Plan de protection du Lac Saint-Charles, travaux en lien avec le PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE	
6,7 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance	
5,3 M\$		Infrastructures pour le développement de nouveaux ESPACES INDUSTRIELS et TECHNOLOGIQUES	

3,3 M\$		Mise en œuvre de la vision des DÉPLACEMENTS À VÉLO
3,1 M\$		Plantation d'arbres et mise en œuvre de la Vision de l'arbre et projet canopée
1,7 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres incluant une passerelle cyclopiétonne en bois (rivière Saint-Charles)
1,6 M\$		MARCHÉ PUBLIC de Sainte-Foy
1,4 M\$		Rénovation et agrandissement de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
1,1 M\$		Développement de la zone d'innovation du Littoral Est
137,0 M\$		Autres investissements
467,3 M\$		INVESTISSEMENTS TOTAUX

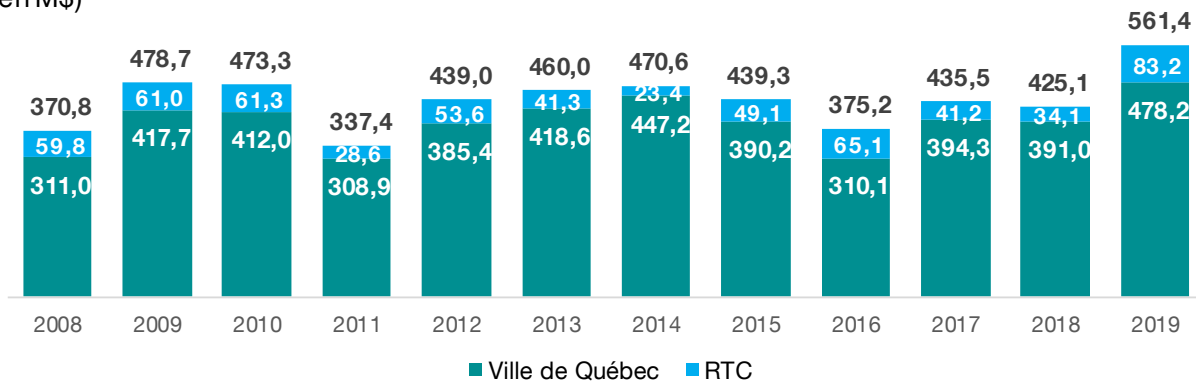
- (1) Comprend notamment le maintien de la pérennité et l'amélioration des équipements du traitement des eaux, l'assainissement des eaux, la réfection de l'usine de traitement de l'eau potable de Sainte-Foy, la réfection des postes de pompage Saint-Pascal et Limoilou, la construction du bassin de rétention de l'autoroute Laurentien et de la conduite sous l'autoroute
- (2) Incluant réaménagements du réseau routier, de la route de l'Église, du boulevard de l'Auvergne, de l'avenue Joseph-Casavant et des travaux sur les ouvrages d'art
- (3) Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel; d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine; de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la Capitale

Réalisation des investissements 2008-2019

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Un grand chantier de rénovation et de développement des infrastructures urbaines avait alors été mis de l'avant et prévoyait des investissements de 7,0 G\$ au cours des 15 prochaines années, soit jusqu'en 2022. Dans le respect de ce plan, les investissements réalisés au cours des 12 dernières années (2008-2019) totalisent 5,3 G\$.

Réalisation des investissements 2008-2019 totalisant 5,3 G\$

(en M\$)



Plan d'investissement en infrastructures

Le parallèle entre les investissements réalisés au cours de la période 2008-2019 et ceux prévus au plan d'investissement en infrastructures démontre que 94% du plan est atteint à ce jour, ceci dans le respect du plan global d'investissement de 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022). De plus, les projections montrent que la Ville aura investi 7,2 G\$ d'ici 2022 (incluant le RTC) auquel s'ajoute les investissements pour le RSTC de 671,7 M\$ portant le montant total investi à 7,9 G\$.

INVESTISSEMENTS (en M\$)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total	Atteinte du plan à ce jour
Ville de Québec	311,0	417,7	412,0	308,9	385,4	418,6	447,2	390,2	310,1	394,3	391,0	478,2	4 664,6	
RTC	59,8	61,0	61,3	28,6	53,6	41,3	23,4	49,1	65,1	41,2	34,1	83,2	601,8	
Investissements totaux réalisés	370,8	478,7	473,3	337,4	439,0	460,0	470,6	439,3	375,2	435,5	425,1	561,4	5 266,4	94%
Plan investissement 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022)	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	5 600,0	100%

INVESTISSEMENTS (en M\$)	Sous total	2020 (prévu)	2021 (prévu)	2022 (prévu)	Total 2008- 2022
Ville de Québec	4 664,6	752,3	610,5	821,4	6 848,8
RTC	601,8	113,9	93,2	212,1	1 021,1
Investissements totaux réalisés	5 266,4	866,3	703,7	1 033,5	7 869,9
Plan investissement 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022)	5 600,0	466,7	466,7	466,7	7 000,1

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Modes de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ **Emprunts à long terme**

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

➤ **Paiement comptant d'immobilisations**

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

➤ **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement :

➤ **Frais d'exploitation**

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



CADRE FINANCIER ET DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.

Elles touchent :

- **la gestion de la dette**
- **l'investissement**
- **la gestion des excédents de fonctionnement**
- **la fermeture des règlements d'emprunt**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- **le placement de l'encaisse**
- **le financement des régimes de retraite**

Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :

Faire face aux défis financiers croissants notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et immobilisations) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis afin de financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

Assurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

Financer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 43 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
DETTE NETTE POTENTIEL FISCAL	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5%
SERVICE DE LA DETTE NETTE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20%
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrents
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrents
DETTE NETTE CONSOLIDÉE RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable ² par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable	Limiter l'endettement	≤ 100%

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. L'un des principaux objectifs visait la diminution de la dette nette à compter de 2016. Ces outils financiers permettent également de faire face à d'éventuelles hausses des taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le PTI et le budget de fonctionnement respectent leurs engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

² Soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Tableau 44 – Plan de gestion de la dette

Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets <u>NOUVEAUX PROJETS</u> Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés <u>DETTE EXISTANTE</u> Réserve financière pour le paiement de la dette	Efforts combinés <u>DETTE GLOBALE</u> PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
+ 15 M\$/an Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrents	+ 7,4 M\$/an Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrents	+ 22,4 M\$/an Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrents
Objectif sera atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif sera atteint en 2022

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2019, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en 2019, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour le contrôle des risques.

Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser plus de 15 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2019, la Ville a procédé à cinq émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 328 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 2,3 %.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux budgets d'investissement passés et présents.

La dette brute est composée de l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

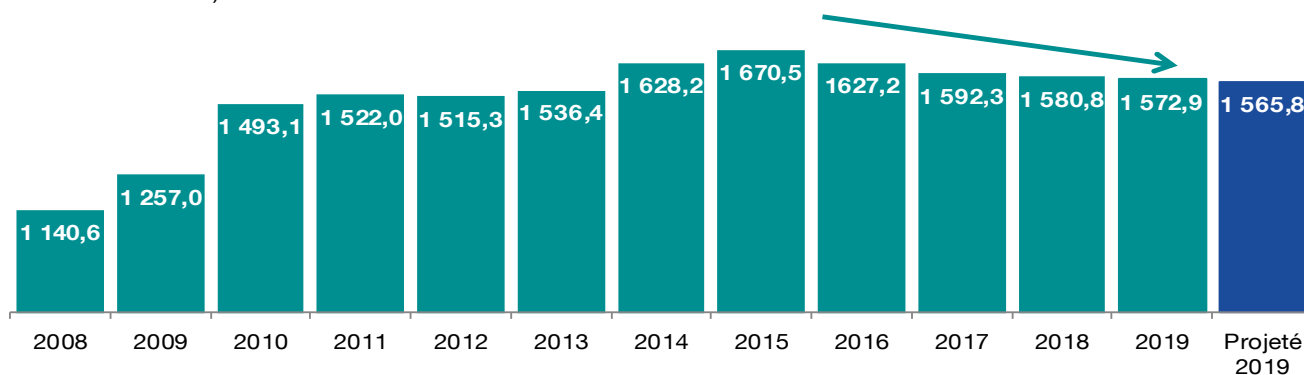
En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa **DIMINUTION**. Elle est en baisse de -7,9 M\$ (-0,5%) par rapport à 2018 et totalise 1 572,9 M\$, soit un écart défavorable de -7,1 M\$ (-0,5%) avec les projections.

Tableau 45 – Dette
(en millions de dollars)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017	Réel 2018	2019	Écart 2019 - 2018	
Dette brute	1 978,3	1 965,4	1 965,8	0,4	0,0%
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	386,0	384,6	392,9	8,3	-2,2%
Dette nette	1 592,3	1 580,8	1 572,9	-7,9	0,5%

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette; en déduction de la dette brute

Graphique 19 – Dette nette
(en millions de dollars)



Avec des investissements de 4,7 G\$ pour la ville de 2008 à 2019 (excluant les investissements du RTC), la dette nette de la Ville n'a augmenté que de 432,3 M\$.

VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts (-7,1 M\$) entre les projections et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-8,7	D Consolidation des immobilisations acquises par l'exploitant du centre de tri maintenant présentée à la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables appliquées au rapport financier (NCSP)
0,9	F Sommes accumulées liées aux ventes d'autres actifs supérieures à la projection
0,5	F Ajustement sur les financements externes antérieurs
0,2	F Autres éléments
-7,1	D Dette nette

* F : écart favorable
D : écart défavorable

POIDS DE LA DETTE

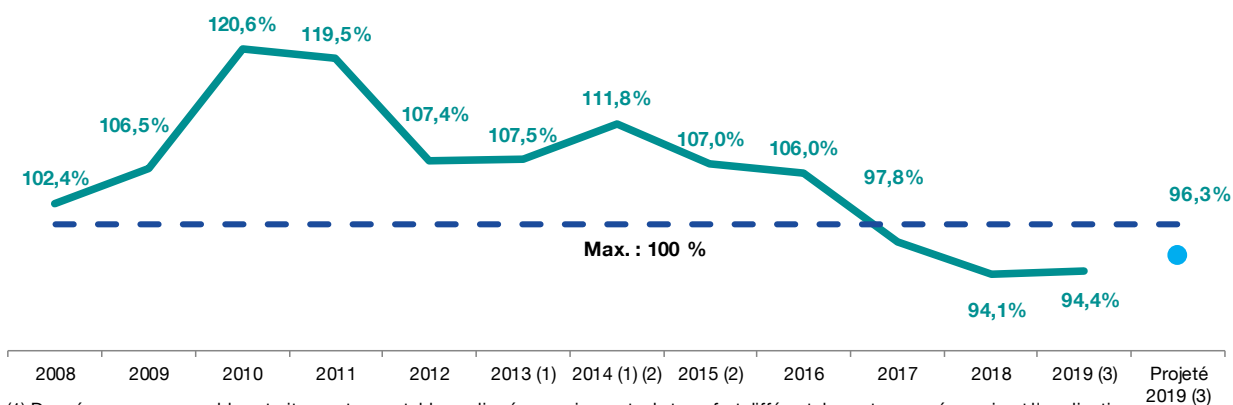
Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100% des recettes totales consolidées.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes³ compris dans son périmètre comptable. Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable³.

En 2019, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales atteint 94,4%, soit en deçà du 100% maximal ciblé.

Un écart favorable de 1,9% est enregistré avec les projections. Cet écart provient principalement de revenus de fonctionnement de la Ville plus élevés que prévu combiné à l'atteinte des objectifs de réduction de la dette.

Graphique 20 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées (incluant le RTC et la SOMHAC)



(1) Données non comparables : traitement comptable appliqué aux paiements de transfert différent des autres années suivant l'application effectuée selon l'interprétation du MAMH.

(2) Redressé afin de ramener les revenus provenant du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) dans l'année où la dépense a été réalisée.

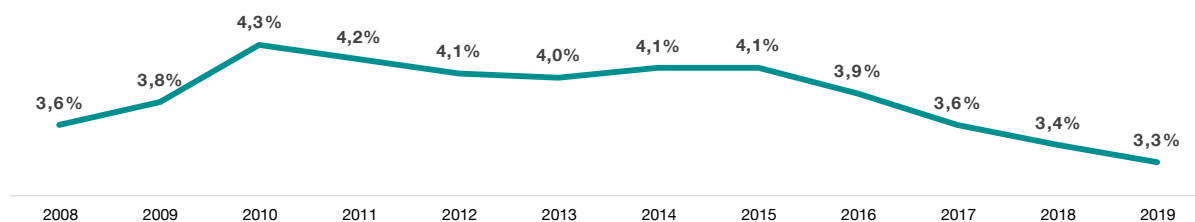
(3) Données excluant les revenus d'investissement du Réseau structurant de transport en commun

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio, qui a atteint 4,3% en 2010, se situe à 3,3% en 2019. Il est en diminution depuis 2010 et connaît cette année son niveau le plus bas enregistré depuis les 12 dernières années.

³ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Graphique 21 – Dette nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec*



* Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

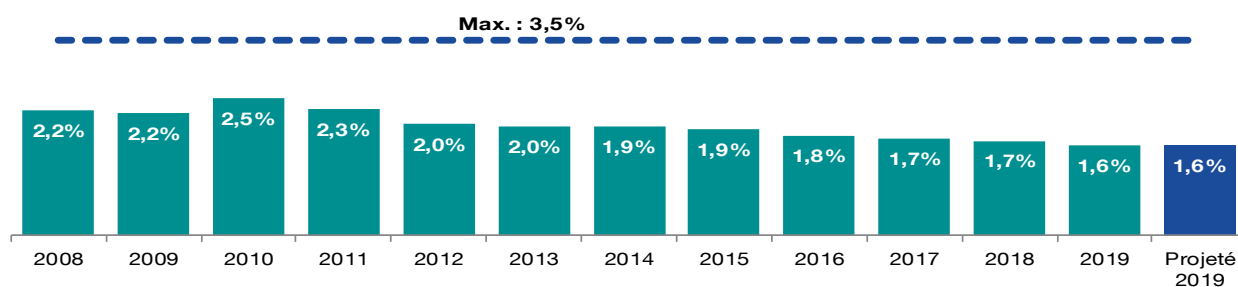
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2019, ce ratio a atteint 1,6% en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5%.

Graphique 22 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal



+ Annexes



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en millions de dollars)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
REVENUS												
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2
Autres revenus	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4
Total revenus	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 550,6
DÉPENSES PAR OBJET												
Rémunération globale	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	546,4	566,1
Service de la dette	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7
Autres dépenses	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	627,7	633,7
Total dépenses	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 496,5
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7	54,1
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES												
Revenus	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9
Dépenses	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>
Écart des revenus sur les dépenses	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,0	-0,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7	53,3
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	1,5%	3,1%	1,8%	0,2%	1,3%	0,4%	1,2%	1,4%	2,8%	1,4%	2,7%	3,4%

Note :

Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$

Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dettes

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dettes nettes consolidées

Elle comprends la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Produit intérieur brut (PIB) nominal

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant des immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

PTI

Programme triennal d'immobilisations

RMR

Région métropolitaine de recensement

RSTC

Réseau structurant de transport en commun

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

TI

Technologies de l'information

